Comité de Pilotage

des 4 sites Natura 2000

Lundi 10 février 2025 – 14h00

4 SITES NATURA 2000 :

- ZSC Ossoue, Aspé, Cestrède
- ZSC Gavarnie, Estaubé, Troumouse, Barroude
- ZSC Pic Long, Campbielh
- ZPS Cirque de Gavarnie

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT

UNION EUROPÉENNE

La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

NATURA 2000

PYRÉNÉES VALLÉES DES GAVES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Gavarnie-Gèdre

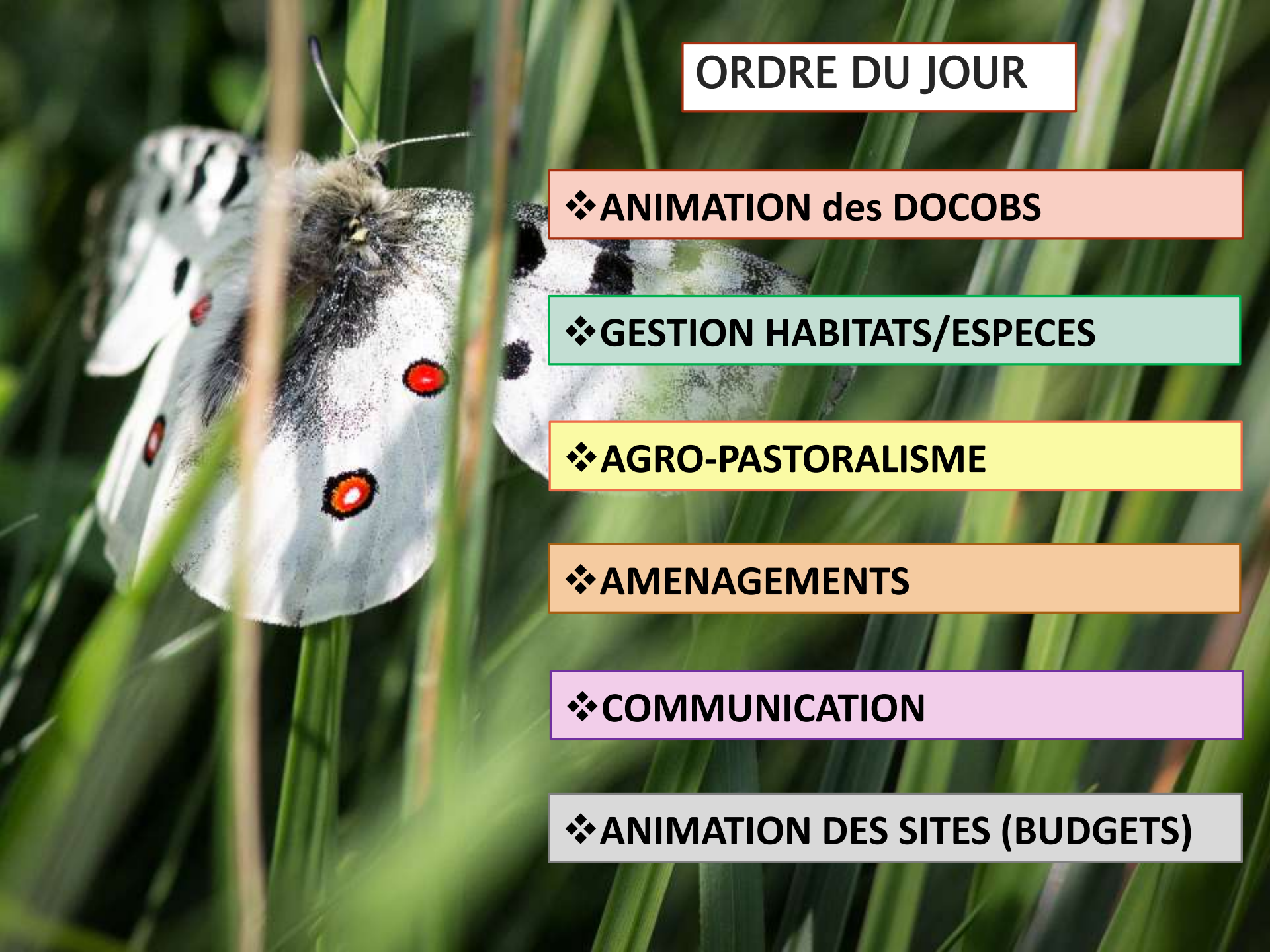

ORDRE DU JOUR

- ❖ANIMATION des DOCOBS
- ❖GESTION HABITATS/ESPECES
- ❖AGRO-PASTORALISME
- ❖AMENAGEMENTS
- ❖COMMUNICATION
- ❖ANIMATION DES SITES (BUDGETS)

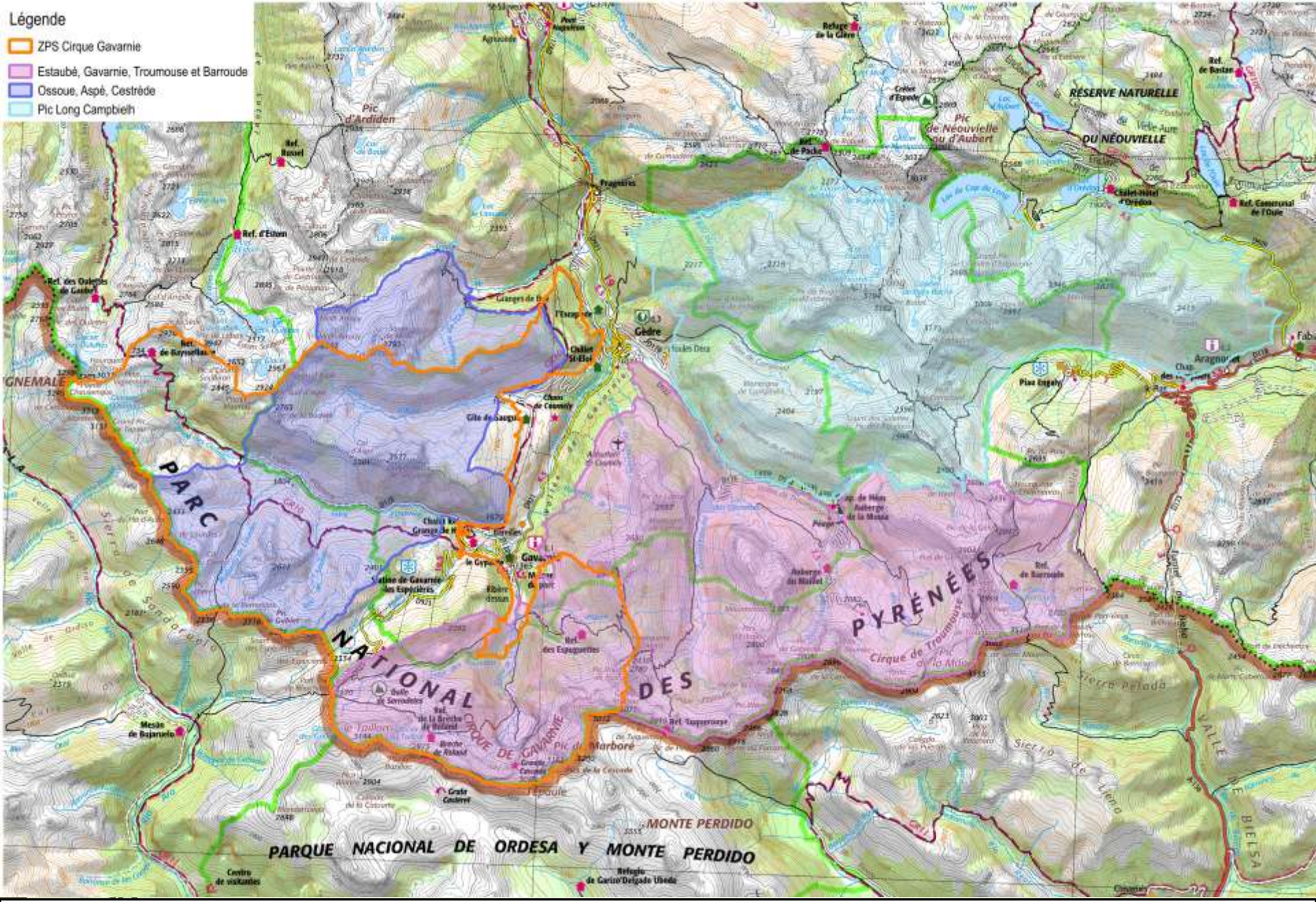

4 SITES répartis sur 3 communes

La Région

- **Désignation du/des présidents des 4sites Natura 2000 :**
  - ✓ ZSC « Ossoue, Aspé, Cestrède »
  - ✓ ZSC Gavarnie, Estaubé, Troumouse, Barroude
  - ✓ ZSC Pic Long, Campbielh
  - ✓ ZPS Cirque de Gavarnie »

Le président jusqu'à novembre 2024 était :

- M. Nicolas ZARAGOZA – Président des 4 sites :
  - ✓ ZSC « Ossoue, Aspé, Cestrède »
  - ✓ ZSC Gavarnie, Estaubé, Troumouse, Barroude
  - ✓ ZSC Pic Long, Campbielh
  - ✓ ZPS Cirque de Gavarnie »

Le Président

Le rôle du président du comité de pilotage est d'assurer le bon déroulement de la concertation sur le site Natura 2000 en animant le comité de pilotage et en veillant à la bonne intégration de Natura2000 dans les politiques de développement du territoire. Il est en lien direct avec l'animatrice du site afin de suivre au plus près la mise en œuvre de l'animation.

Le Président

- **pilote le comité de pilotage du site :**
  - ✓ Il participe à l'organisation des comités de pilotage avec l'animatrice, la collectivité maître d'ouvrage et les services de l'État (définition de l'ordre du jour),
  - ✓ Il préside les séances du comité de pilotage (assure l'introduction, l'animation des débats et la conclusion des réunions), Il fait appliquer les décisions du comité de pilotage.
- **appuie et accompagne l'animatrice dans la réalisation de leur mission :**
  - ✓ Il se tient informé des actions menées par l'animatrice du site,
  - ✓ Il peut accompagner l'animatrice dans la réalisation de ses missions : par exemple :
    - participation à certaines réunions (avec les acteurs locaux, avec d'autres élus) pour orienter les pratiques locales vers des méthodes durables et intégrant les enjeux de biodiversité,
    - rencontre avec des propriétaires pour les inciter à monter des projets de restauration ou de maintien de la biodiversité,
    - rôle de médiateur en cas d'intérêts divergents,

Le Président

- **porte la politique Natura 2000 sur le territoire :**
  - ✓ Il explique et présente les actions menées dans le cadre de Natura 2000 (par exemple lors de réunions des instances délibérantes des collectivités locales du site),
  - ✓ Il participe à des actions auprès des médias (rédaction et/ou signature d'articles ou de courriers d'information sur Natura 2000…),
  - ✓ Il accompagne l'animatrice pour aider à la mobilisation de financements complémentaires pour la réalisation des actions (notamment auprès des collectivités locales ou des services de l'État).
  - ✓ Il incite à la prise en compte ou à la valorisation de la biodiversité dans la mise en œuvre d'autres politiques locales.

Le Vote

- Article L414-2 Code environnement

«II. - Pour l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs, un comité de pilotage Natura 2000 est créé par l'autorité administrative. Ce comité comprend les collectivités territoriales intéressées et leurs groupements concernés ainsi que, notamment, des représentants de propriétaires, exploitants et utilisateurs des terrains et espaces inclus dans le site Natura 2000. Les représentants de l'Etat y siègent à titre consultatif.

III. - Les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements désignent parmi eux le président du comité de pilotage Natura 2000 ainsi que la collectivité territoriale ou le groupement chargé de l'élaboration du document d'objectifs et du suivi de sa mise en œuvre».

- **Sont appelés à voter les élus des collectivités uniquement**
- **1 élu par commune, 1 élu par collectivité,**

Election du/des présidents de COPIL

- **Y a-t-il un ou des candidats dans la salle qui souhaite(nt) se présenter pour l'élection du Président du COPIL des sites Natura 2000 suivants :**
  - ✓ ZSC « Ossoue, Aspé, Cestrède »
  - ✓ ZSC Gavarnie, Estaubé, Troumouse, Barroude
  - ✓ ZSC Pic Long, Campbielh
  - ✓ ZPS Cirque de Gavarnie »
- **Vote à main levée ou à bulletin secret si un membre du COPIL le désire**

La Région

- **Désignation du/des présidents des 4sites Natura 2000 :**
  - ✓ ZSC « Ossoue, Aspé, Cestrède »
  - ✓ ZSC Gavarnie, Estaubé, Troumouse, Barroude
  - ✓ ZSC Pic Long, Campbielh
  - ✓ ZPS Cirque de Gavarnie »

- **Dotation aménités rurales des communes concernées:**
  - Luz-Saint-Sauveur : 32.624,00€
  - Gavarnie-Gèdre : 100.000,00€
  - Aragnouet : 35.014,00€

Evaluation des « DOCuments Objectifs »

- Démarche imposée par l'Etat
- Budgétisée en 2019
- Marché public lancé fin août 2019

  ➔ attribué décembre 2019 au BE AMIDEV (prix/offres techniques)

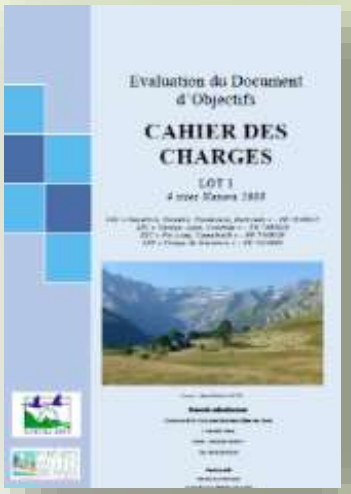

décembre 2019 / décembre 2022
ACTION TERMINEE
= 59.031,00 € TTC

➔ 5 étapes :

- Etape 1 : Etat des lieux initial et actuel (diagnostics écologiques et socio-économique)
- Etape 2 : bilan technique et financier
- Etape 3 : bilan de la conduite de l'animation
- Etape 4 : évaluation du DOCOB et de sa mise en œuvre
- Etape 5 : conclusions, recommandations et prospectives (révisions?)

➔ **Restitution COTECH 4&5 – juin 2022**

➔ **Présentation COPIL réduit 20 octobre 2022**

Synthèse de l'évaluation des DOCOBS 4 sites

Phase 5
Prospectives

- Travail d'actualisation du programme d'actions :

		ZSC Estaubé, Gavarnie, Troumouse, Barroude	ZSC Ossoue, Aspé, Cestrède	ZSC Pic Long, Campbielh	ZPS Cirque de Gavarnie
Ancien programme	Nb de FA Total	**20**	**20**	**23**	**31**
	Nb de FA Supprimées	1	1	3	1
Nouveau Programme	Nb de FA Actualisées	19	19	20	19
	Nouvelles FA	6 (Androsace, Chiroptères, Loutre, Bouquetin, Apollon, Animation)	9 (Eboulis, Forêts, Mousses, Lézard, Chiro, Loutre, Bouquetin, Apollon, Animation)	1 (Bouquetin ibérique)	1 (Animation)
	TOTAL FA	**17**	**16**	**18**	**15**

Synthèse de l'évaluation des DOCOBS 4 sites

Phase 6?
Suite à donner au travail d'EVAL

- Poursuite envisagée :
  - En 2023 : manque de temps, rien n'a démarré
  - En 2024 : réunion de travail initié pour la ZPS + ZSC Gavarnie

	Forêts (F1) Espèces végétales (V1 à V2) Habitats naturels (H1 à H3) Espèces animales (A1 à A3) et végétales (E1 à E10)	Assurer la préservation de la **Flore d'intérêt communautaire** et le bon développement des stations (FC) Assurer la préservation des **Amphibiens** d'intérêt communautaire et le bon développement des populations (AC) Assurer la préservation des **Reptiles** d'intérêt communautaire et le bon développement des populations (RC) Assurer la préservation des **Mammifères** d'intérêt communautaire et le bon développement des populations (MC) Assurer la préservation des **Insectes** d'intérêt communautaire et le bon développement des populations (IC) Assurer la préservation des espèces et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire de façon indirecte par une **gestion de la fréquentation** et un accompagnement des usagers (U) Assurer **l'animation du site** (A)
ZPS	Amélioration / Maintien / Restauration de la qualité des habitats d'espèces (HE1 à HE6, P1 et P4 à P7) Limitation des dérangements (LD1 à LD6 et T2-Bis) Neutralisation des facteurs de mortalité directe (FM1 à FM5) Surveillance du site (SE1 à SE7) Etudes et recherches complémentaires (RE1)	Assurer les conditions de tranquillité nécessaire à la préservation des espèces d'intérêt communautaire (EIC) Limiter les facteurs de mortalité directe ou indirecte (FM) Assurer le maintien d'habitats d'espèces de qualité (HE) Assurer la préservation des espèces et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire de façon indirecte par une gestion de la fréquentation et un accompagnement des usagers (U) Assurer l'animation du site (A)

Suivi du Desman des Pyrénées *« Galemys pyrenaicus »*

Animal semi-nocturne et semi-aquatique

Ecologie de l'espèce

Activité : toute l'année

Reproduction : janvier à juin

Espérance de vie : 3/4 ans

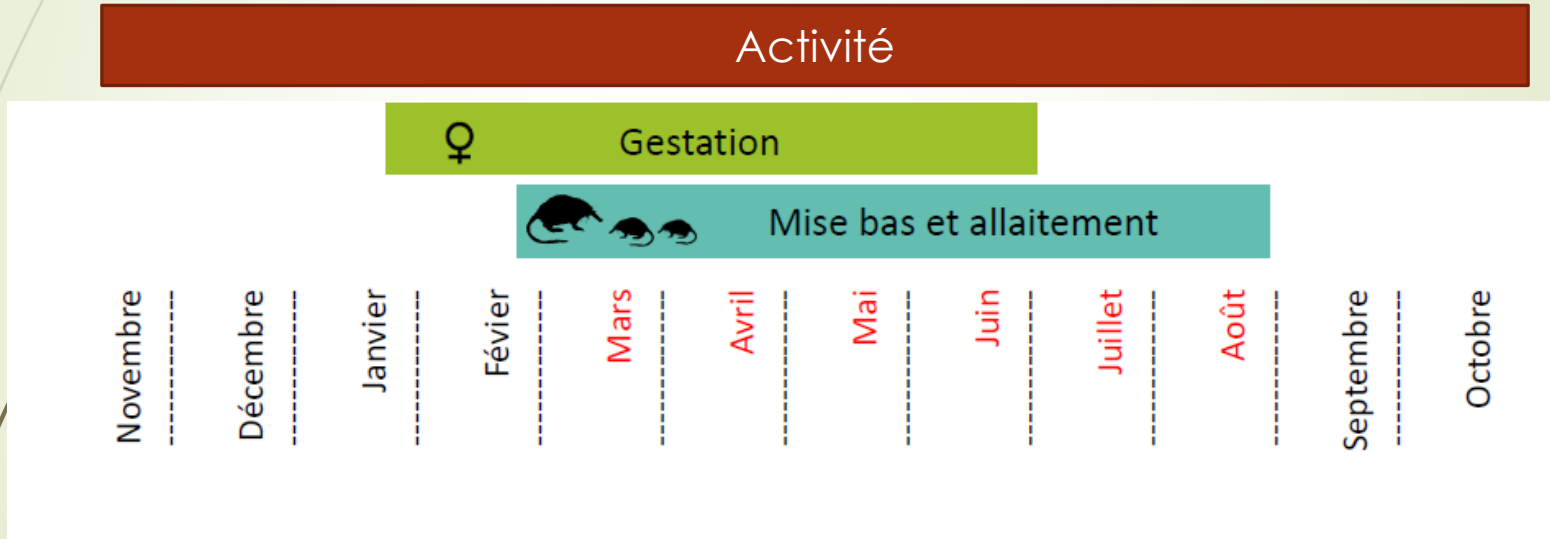

L'habitat du Desman des Pyrénées

Cours d'eau supposé favorable à la présence du Desman des Pyrénées

Se nourrit de larves d'invertébrés aquatiques

Permanent

Bien oxygéné

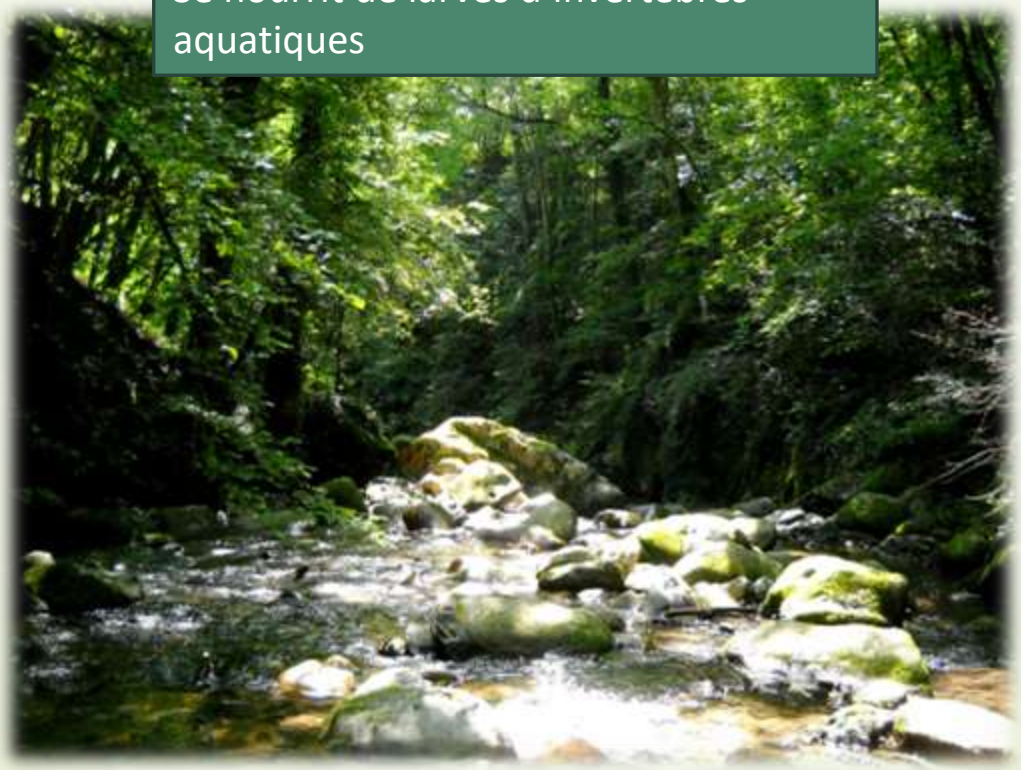

Faciès hétérogène

Abris naturels

Disponibilité en proie

Statut de protection

Espèce strictement protégée

Arrêté Ministériel du 23 avril 2007

Au niveau National :
En France, le Desman des Pyrénées, ainsi que ses aires de repos et de reproduction, sont protégés.

Au niveau Européen :
Il est inscrit également aux **annexes II et IV de la Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992.**

Au niveau mondial :
« EN danger » (Monde, 2021)

Le Desman des Pyrénées

Endémique de la péninsule ibérique et des Pyrénées

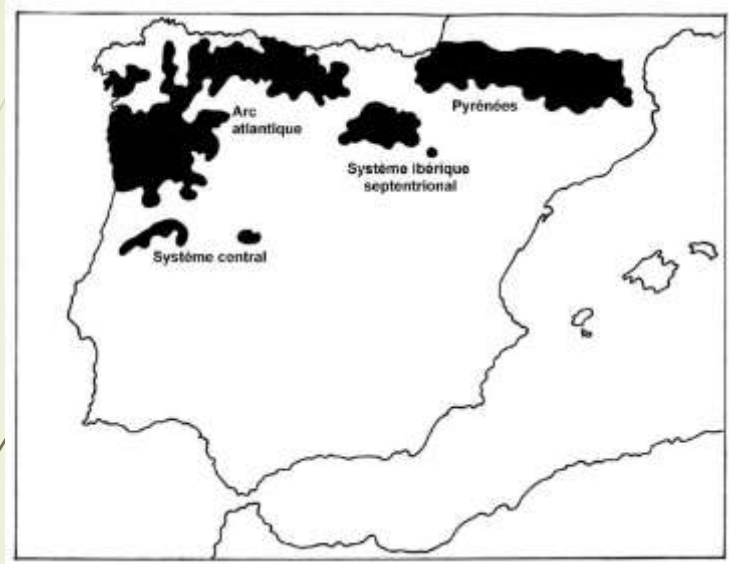

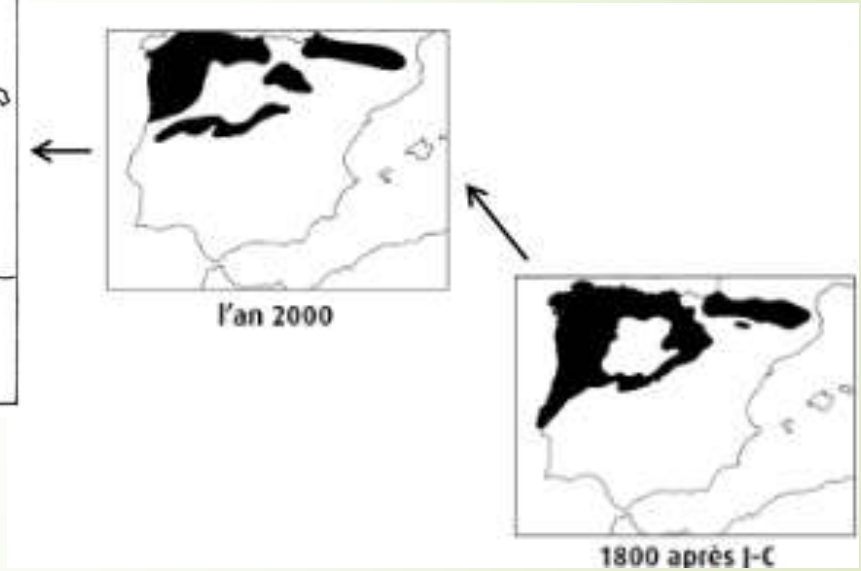

MENACES : Prédation mustélidés, chien, chat..
Actions humaines (pollution, aménagement hydro-électrique, artificialisation des berges)

Suivi du Desman des Pyrénées *« Galemys pyrenaicus »*

Plan National d'Action (2010-2015)
Programme Life+ Desman (2014-2020)
Améliorer la connaissance sur l'espèce/proposer des actions pour sa préservation / actions sensibilisation

Plan National d'Action 2 (2021-2030)

- *Coordonner par la DREAL*
- *Animé par le CEN Occitanie*
- *Objectifs déclinés en 12 actions réparties sur 3 grandes thématiques connaissance, gestion et sensibilisation.*

Action C2 : Actualisation de la cartographie de répartition du Desman des Pyrénées.

1985-1992 : 637 tronçons prospectés (A; Bertrand)

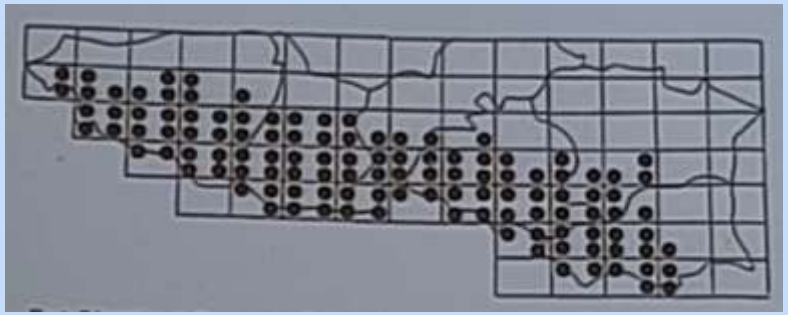

2009-2014 : 1222 tronçons prospectés (Life+)

➔ **+ de 50% de régression entre 1990 et 2015.**

Actualisation de la carte de répartition

Volet connaissance

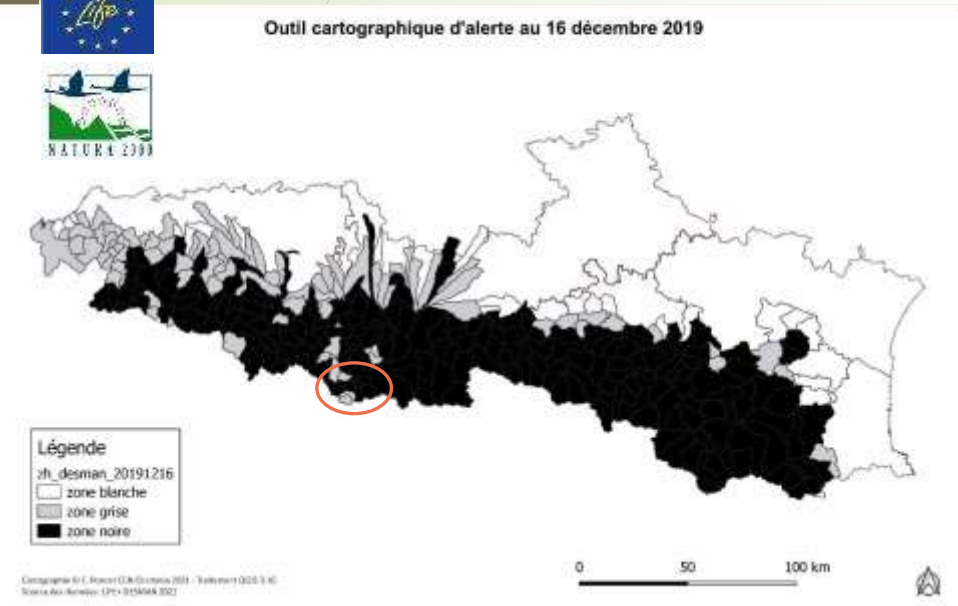

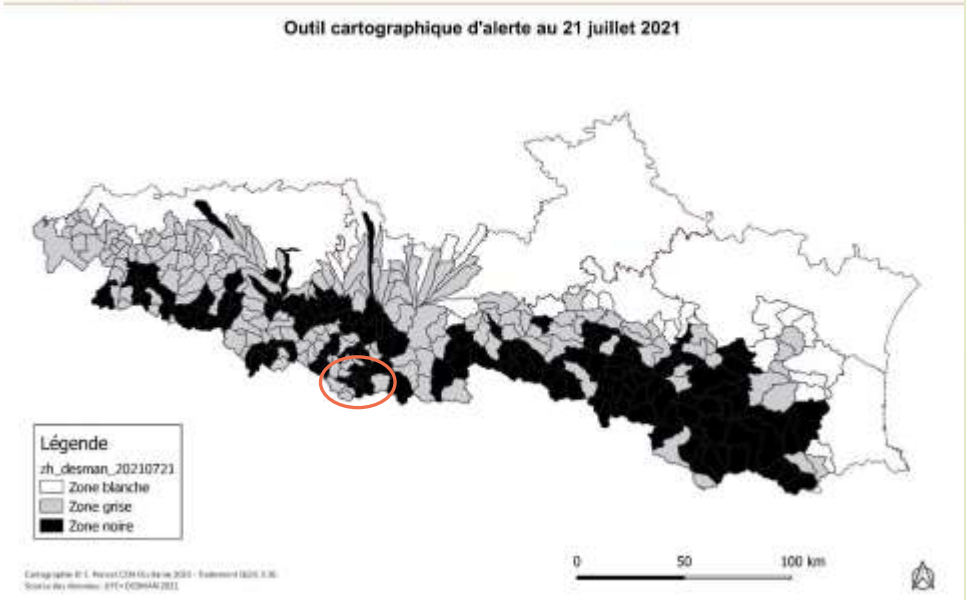

Adaptation du protocole standardisé : année de référence < 2014

❖GESTION HABITATS/ESPECES 3 ZSC

Conservatoire d'espaces naturels Occitanie

Mise à jour de l'outil cartographique d'alerte

Priorisation des prospections en fonction des zones hydrographiques

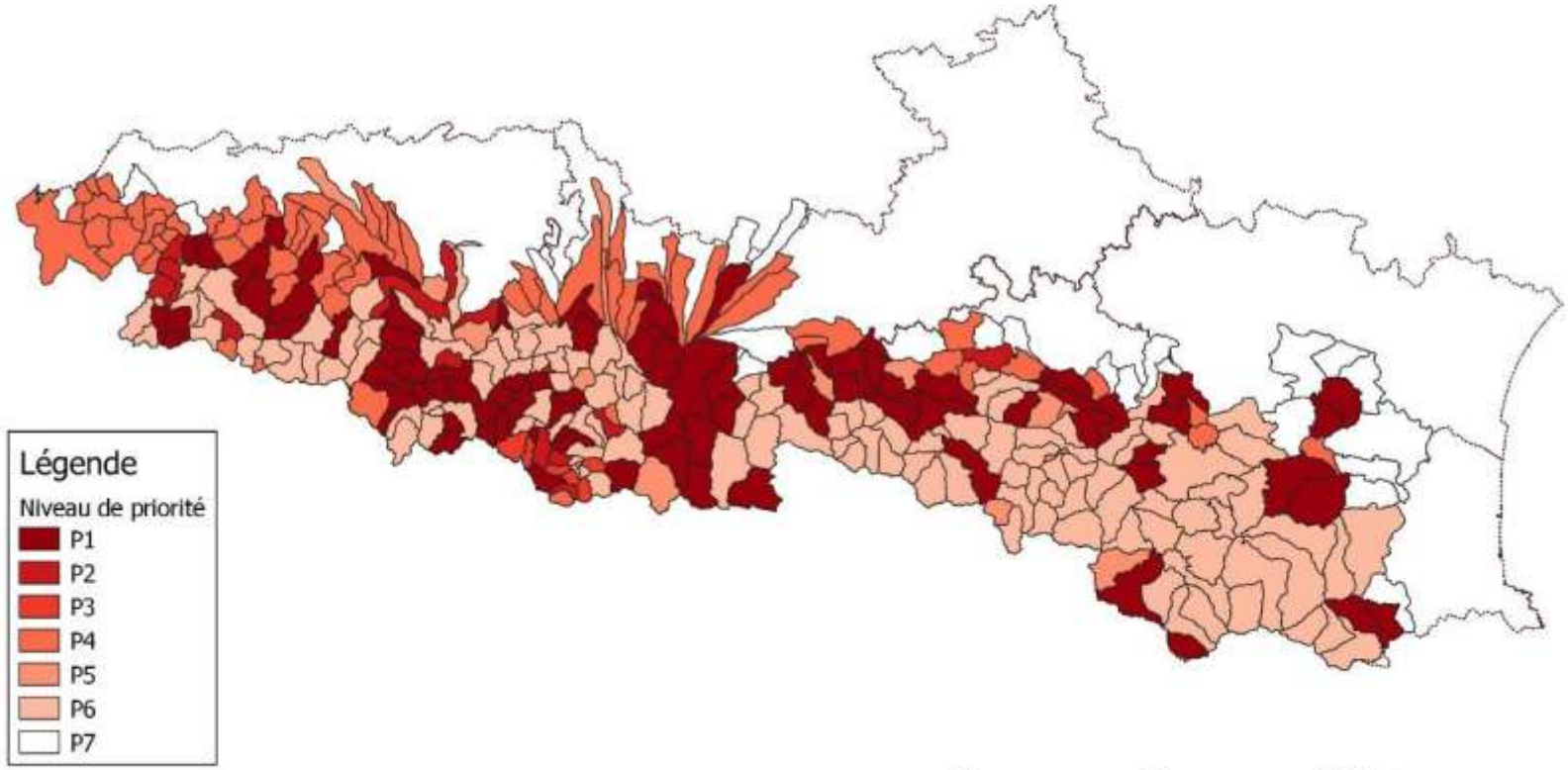

Cartographie © E. Poncet CEN Occitanie 2021 - Traitement QGIS 3.16
Source des données: LIFE+ DESMAN 2021

❖GESTION HABITATS/ESPECES 3 ZSC

Conservatoire d'espaces naturels Occitanie

Mise à jour de l'outil cartographique d'alerte

Priorisation des prospections en fonction des zones hydrographiques

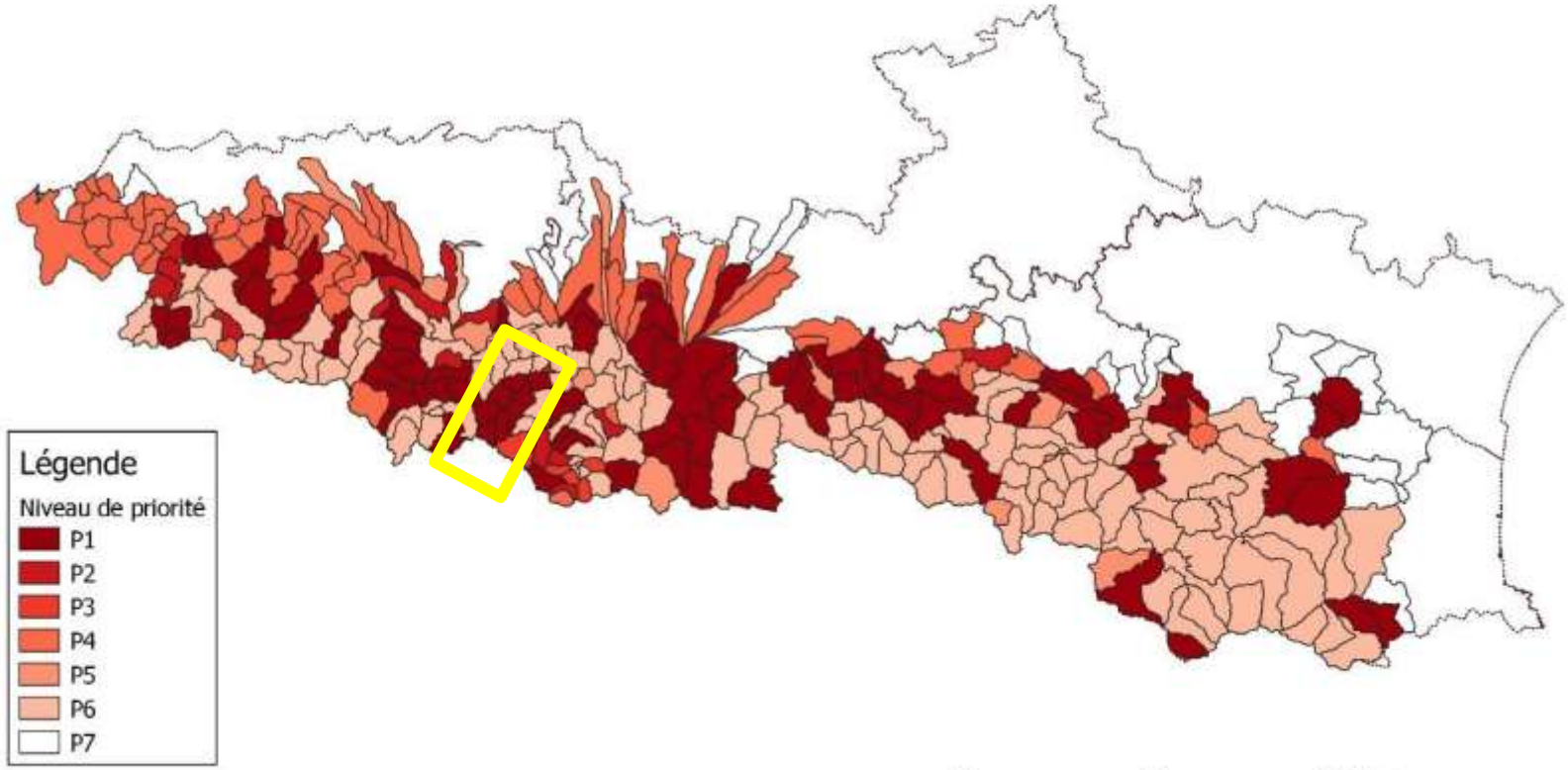

Cartographie © E. Poncet CEN Occitanie 2021 - Traitement QGIS 3.16
Source des données: LIFE+ DESMAN 2021

❖GESTION HABITATS/ESPECES 3 ZSC

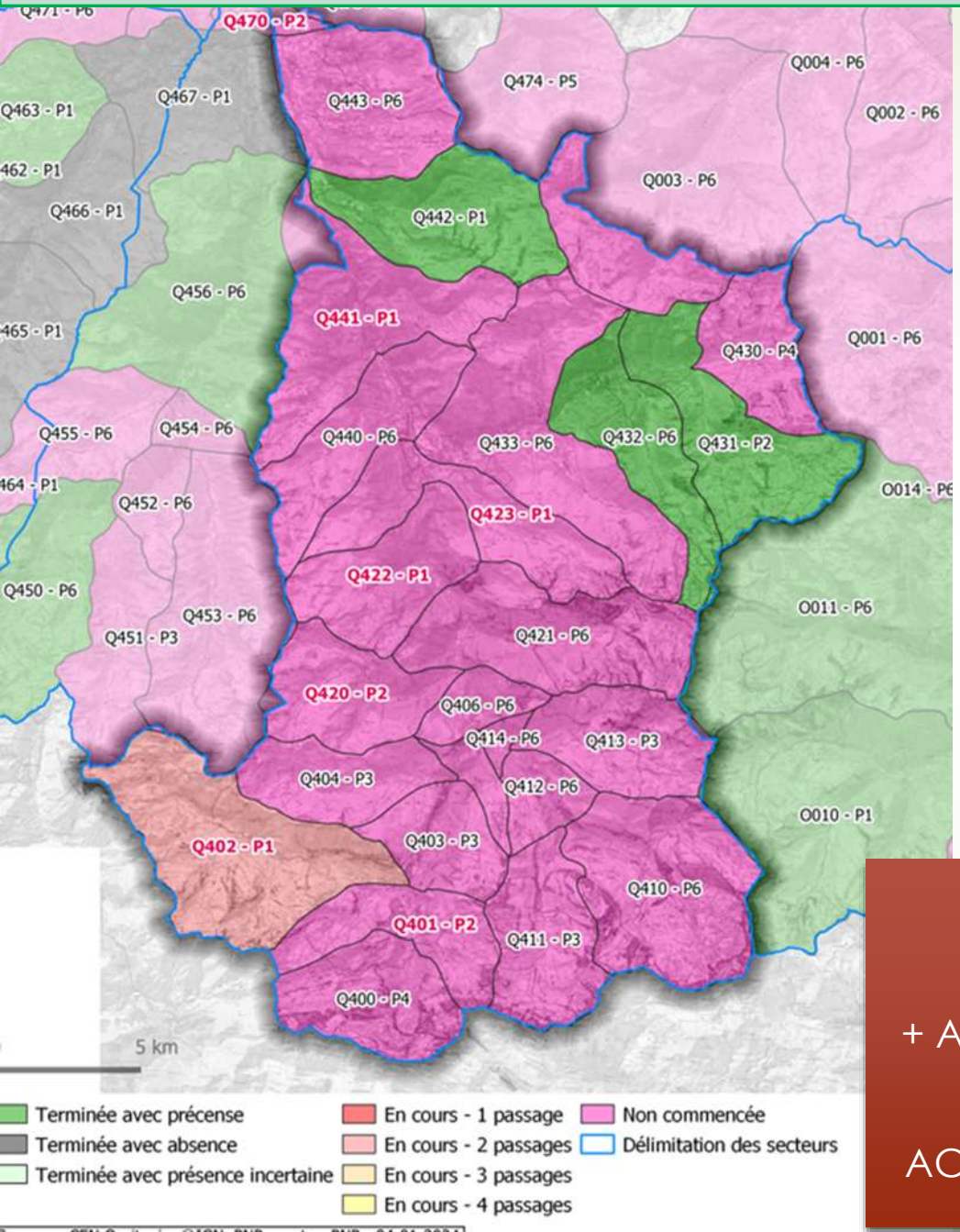

2023 & 2024 : 3 zones hydrographiques positifs (2023), 8 échantillons envoyés à l'analyse dont 6 revenus négatifs.

Nom des lieux	Priorité	Nb de passage	Résultats Génétique desman
Isaby	1	1	Positif
Aygues Cluses	2	1	Positif
La Glère	6	1	Positif
Ossoue	1	3	Positif
Lassariou (Bastampe)	1	1	Rien
L'Yse	1	1	Négatif
Ruisseau du Plaa (Chèze)	1	2	Rien
Barrada	6	3	Négatif
Bué	2	1	Négatif
Especières	2	1	Rien

Année 2024

ACTION PREVUE Analyse des fèces
= 1000 € TTC
+ ADN environnementale sur 4 cours d'eau
= 4200€ TTC
(Bué, Pailla, Gavarnie, Toussaous)
ACTION REALISEE = 580,80€ (8 échantillons)

❖GESTION HABITATS/ESPECES 3 ZSC

Année 2025

ACTION PREVUE Analyse des fèces = 1026,50€ TTC

+ ADN environnementale sur 4 cours d'eau = 4735,54€ TTC
(Bué, Pailla, Gavarnie, Toussaous)

Voir tester une nouvelle méthode par chiens détecteurs

Suivi du Calotriton des Pyrénées *« Calotriton asper »*

- Famille des Salamandridae
- Vit dans les lacs et les torrents de montagne
- Endémique des Pyrénées

Problématique sur Héas: piste empruntée régulièrement l'été avec de la reproduction de calotriton. Utilisation de l'espace par le canyoning/le bétail/entretien de la prise d'eau par les agents EDF.

Août 2024 : visite terrain avec Ronan LATUGA et Gilles POTTIER (NEO) ➔ Chantier participatif à mener.
Septembre 2024 : épisodes de crues torrentielles

Suivi du Calotriton des Pyrénées *« Calotriton asper »*

- Novembre 2024 : Terrain pour cibler les zones à enjeux pour les travaux d'EDF (syphon de Touyères)
- Pour 2025 : Organisation du chantier participatif (PNP, volontaires, socio-pro canyon animatrice N2000)
- Projet de pas japonais sur les secteurs sensibles afin d'inciter les usagers à traverser sur les dalles plutôt que dans les ruisselets.

Suivis de la faune – espèces de l'ANNEXE 1 et 2 de la DO

- Les rapaces diurnes :
  - Faucon pèlerin
  - Aigle royal
  - **Gypaète barbu (PNP)**

Gypaète barbu

Aigle royal

Faucon pèlerin

Gypaète barbu	Total Pyrénées Française	Département 65	Vallée de Luz
Couples/trios	57	16	4
pontes	39	14	4
éclosions	31	11	4
Envol	24	6	2
Echec	15	8	2

➔ C'est le département du 65 qui a le meilleur taux de ponte du massif mais aussi le taux d'échec le plus élevé, autour de la période d'éclosion.
➔ On est sur une productivité de 0,38 jeunes à l'envol / territoire occupé.
➔ Et sur 0,43 jeunes à l'envol / ponte.

Suivis de la faune – espèces de l'ANNEXE 1et2 de la DO

- Equipement avisphère de la ligne Biescas Pragnères pour les portées dans la ZSM d'Ayrues non terminée.
- Pb de performance hélico liée à l'altitude.
- S'oriente vers une autre solution : la pose par DRONE !
- Travaux pour 2025 : 171 avisphères à poser

« Problème BASE-JUMP sur la falaise d'Ossoue »

- **Constat**: 2 observations de Base-Jumpeurs courant été 2018 au dessus du nid de gypaète barbu.
- Arrêté du maire pris le 10 septembre 2019 (panneaux)

- Relayé dans l'INFOSITE 2018

« Problème BASE-JUMP sur la falaise d'Ossoue »

- C… 018 a…
- A…

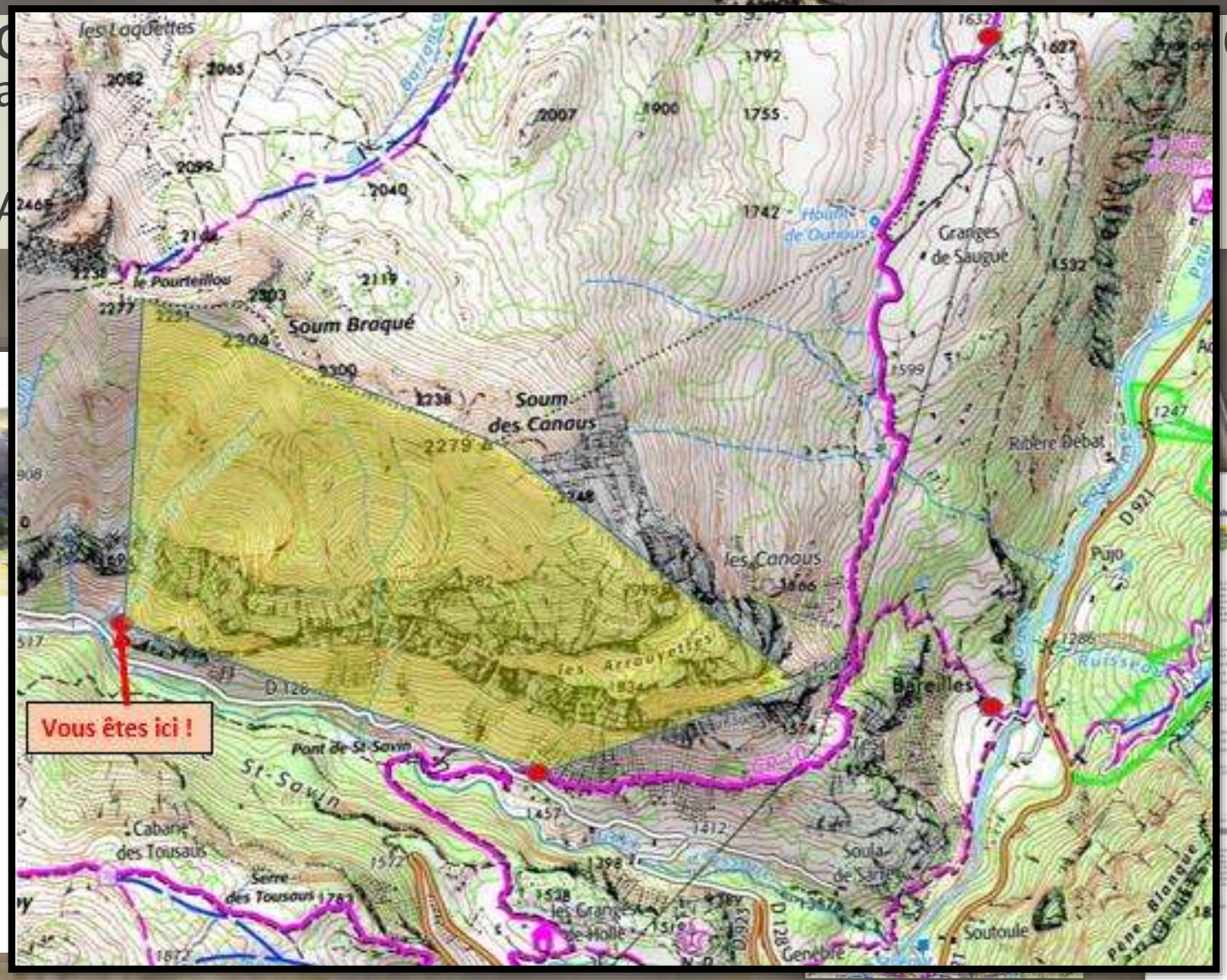

« Problème BASE-JUMP sur la falaise d'Ossoue »

- C… 018 a…
- A…

Poursuite du travail :

➔ Proposition d'un APPB pour avoir un meilleur moyen de contrôle de la falaise

➔ Abandonné par les élus

➔ Nouveaux constats de base-jump en 2025

Adhésion
OGM
410,00€ TTC

Suivis de la faune – espèces de l'ANNEXE 1et2 de la DO

- **Les galliformes de montagne** (PNP/Société des chasseurs)
  - **Grand tétras (suivi place de chant)**
  - Lagopède alpin
  - Perdrix grises des Pyrénées

Conclusion de la réunion 16 décembre 2024 :

- Voir si possibilité de mise en place d'une MAEC sur la zone du Pailla pour clôturer (5ha) d'estive (10juin au 20juillet) et faciliter la reproduction des poules du secteur. Voir si le gestionnaire d'estive (CSVB) n'a pas encore atteint son plafond pour le dépôt d'une MAEC GT.

- Prévoir une journée de terrain avec le PNP lors de la dépose de la zone de quiétude GT sur le secteur en fin de saison.

- Voir si possible de faire de la génétique sur les crottes prélevées sur le secteur pour estimer la densité d'oiseaux utilisant le secteur, y compris sur Bourlic.

- Equiper la clôture de Coumély en barbelé, voir la démonter. Possibilité d'enlever le matériel par héliportage lors des travaux prévus sur le secteur de Lahosse avec la CSVB. Travailler directement avec l'éleveur : Thierry LASSALE-CARRERE.

Adhésion
OGM
410,00€ TTC

Suivis de la faune – espèces de l'ANNEXE 1et2

- Les galliformes de montagne (PNP/Société des chasseurs)
  - Grand tétras (suivi place de chant)
  - **Lagopède alpin**
  - Perdrix grises des Pyrénées

Conclusion de la réunion 16 décembre 2024 :

- Modèle sur la probabilité de présence développer par l'OFB (Jule Chiffard)
- Proposer lors des réunions PNP/N2000/Région de mettre l'accent sur l'espèce en redéfinissant bien les enjeux (dérangement/reproduction). Demander des journées agents PNP pour ces suivis.
- Mener une enquête diagnostic auprès des éleveurs espagnols sur les traitements des troupeaux avant montées en estive.

Adhésion
OGM
410,00€ TTC

Suivis de la faune – espèces de l'ANNEXE 1et2 de la DO

- Les galliformes de montagne (PNP/Société des chasseurs)
  - Grand tétras (suivi place de chant)
  - Lagopède alpin
  - **Perdrix grises des Pyrénées**

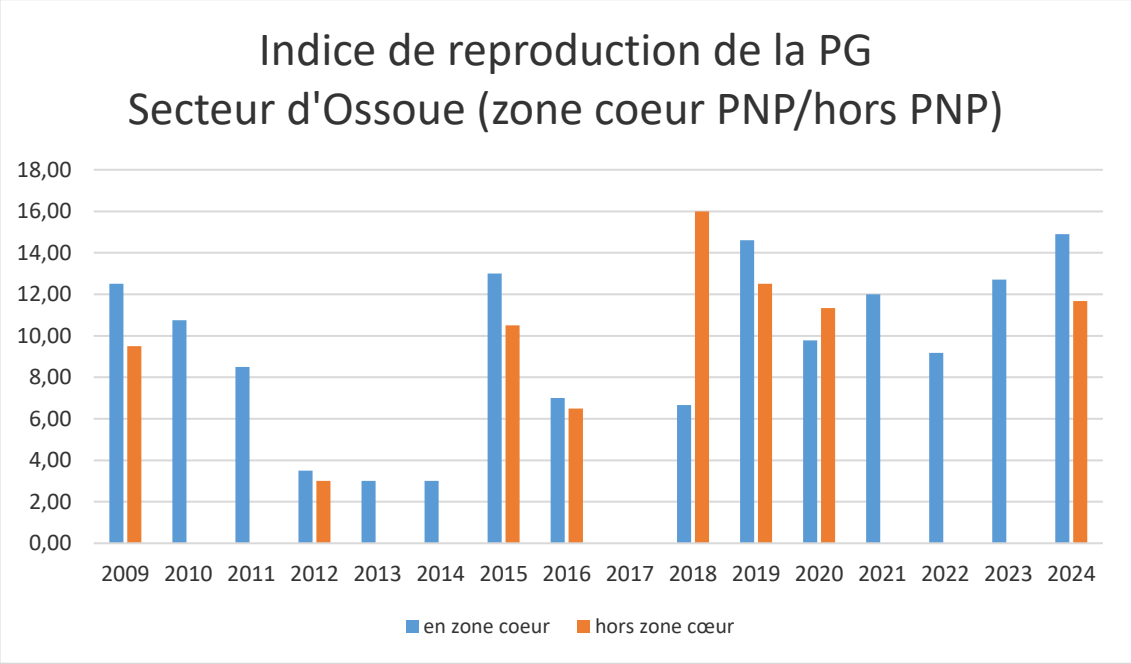

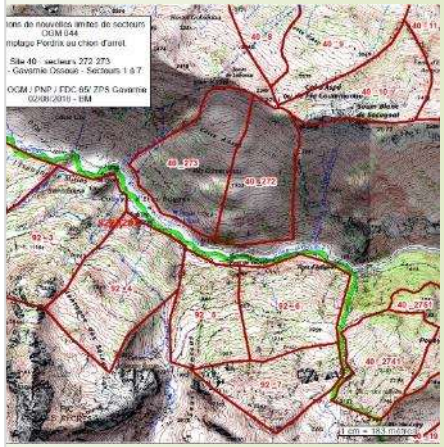

Adhésion OGM 410,00€ TTC

Suivis de la faune – espèces de l'ANNEXE 1et2 de la DO

- Les galliformes de montagne (PNP/Société des chasseurs)
  - Grand tétras (suivi place de chant)
  - Lagopède alpin
  - **Perdrix grises des Pyrénées**

Conclusion de la réunion 16 décembre 2024 :

- Maintenir les suivis sur le secteur Ossoue PNP/Chasse (territoire significatif de la ZPS).
- Etoffer le suivi par la mise en place d'un protocole sur la présence d'insectes pour les jeunes
- Description de l'habitat : Méthode OGM + le travail de Géraldine (FDC65).
- Suivi des dégâts de sanglier sur le territoire.
- *réflexion 2025? Mise en place 2026/2027?*

Adhésion
OGM
410,00€ TTC

Suivis de la faune – espèces de l'ANNEXE 1et2 de la DO

- Les galliformes de montagne (PNP/Société des chasseurs)
  - Grand tétras (suivi place de chant)
  - Lagopède alpin ➔ reprise suivi au chant/PNP
  - Perdrix grises des Pyrénées

Perdrix grises des Pyrénées

Lagopède alpin

Grand tétras

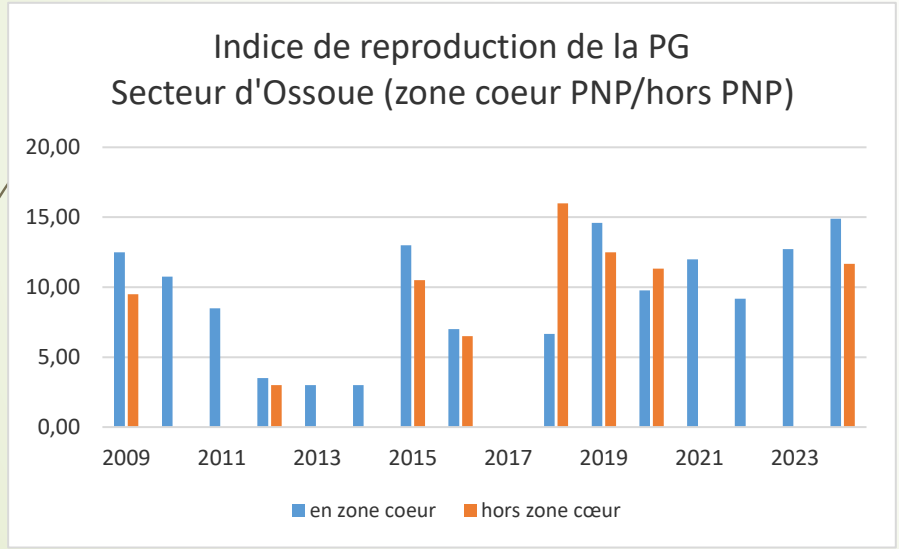

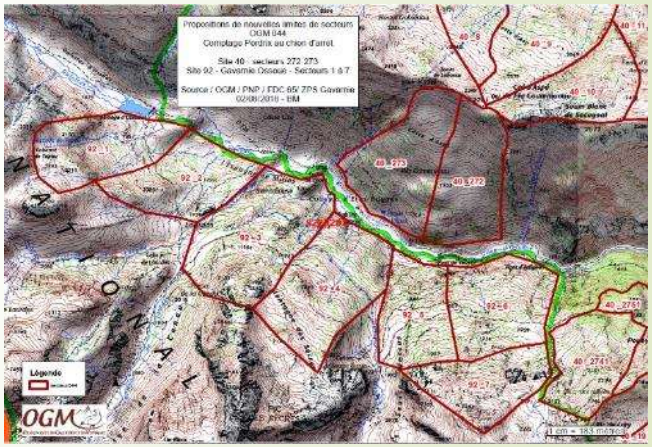

- **Les rapaces nocturnes**
  - Grand duc (PNP/N2000)
  - Chouette Tengmalm (ONF/PNP/N2000)

Grand duc

Chouette Tengmalm

Nouvelle station sur Troumouse: mise en place suivi en 2022

Suivis des habitats avec un accompagnement du CBNPMP

Carex bicolor *Caricion bicoloris*

- **3 stations connues et suivies…**

Gavarnie, Oulette de Gaube, Troumouse, … Estaubé…

- **2024 :** Travail sur la station de Troumouse en lien avec le pastoralisme du site et la zone de présence du Carex.
- Mise en place d'une zone d'exclos pour limiter le piétinement de la zone.
- **2025 :** Reconduction en rajoutant un deuxième fil.

Suivis des habitats avec un accompagnement du CBNPMP

- Suivi réouverture de milieu (expé. brûlage/débroussaillage)

19 sept 2023 : Action reprise et localisation précise des suivis initiaux
été 2024 : 3 journées de suivis
Été 2025 : finalisation des suivis et rédaction du rendus pour clôturer l'expérimentation.

Journée technique et d'échange organisée par le CBNPMP

Sortie 12 juillet 2024

- Sur le site Gavarnie, Estaubé, Troum., Barroude
- sur les 2 HIC types pelouses :

  6140 + 6170

- Autres …

❖GESTION HABITATS/ESPECES 3 ZSC

Améliorer les connaissances sur les espèces de Chiroptères puis adopter une gestion des sites favorables à ces espèces

- Monde : 1400 espèces
- Europe : 51 espèces
- France : 36 espèces (toutes protégées)
- 28 espèces en Midi-Pyrénées
- Sur nos sites + d'une 15aine d'espèces

➨ Espèces sensibles / bonne qualité de l'environnement

Espèces forestières, anthropophiles, rupestres, cavernicoles.

➨ 3ème PNA (2016-2025) : Protéger, Améliorer, Informer.

➔ 19 espèces dites prioritaires.

Ex: Oreillard montagnard, grande noctule, noctule commune, Sérotine commune, Gd&Petit rhinolophe

Améliorer les connaissances sur les espèces de Chiroptères puis adopter une gestion des sites favorables à ces espèces

- Poursuite de l'étude menée en 2013/2014 par le CEN Midi-Pyrénées sur le site de Pic Long Campbielh.
- Améliorer la connaissance sur les 2 autres sites
- Etude sur 3 années – Gavarnie/Ossoue/Aragnouet
- **Pour 2025 :** secteur de Gavarnie-Gèdre

Méthode :

- Prospection en bâtiment en période estivale (7,5j)
- Prospection et analyse acoustique par pose de Batlogger en altitude. (9j)
- Rédaction rapport (2j)

Année 2025
BUDGET PREVU
11.100,00€ TTC

Projet de reconquête pastorale du secteur de Campbielh

Création de l'AFP: 18 août 2011 par un arrêté préfectoral
(33 propriétaires pour un périmètre de 205,4 ha)

Objectifs : conforter le travail des exploitants agricoles sur le plan foncier, de porter le projet de l'accès au Campbielh de manière collective, d'accéder aux <u>financements publics</u> et de conduire à terme d'autres <u>travaux d'intérêt collectif</u> nécessaire à la relance de la fauche.

2016-2017 -2018 - 2019 :

- Extension (<7%) du périmètre avec 4 éleveurs en +
- Montage des dossiers pour les 2 projets agricoles :
  - Amélioration du sentier pour la montée des troupeaux aux estives
  - Adduction d'eau sur le quartier de Gèdre Dessus versant la soula

50.011,38€ HT

2020-2021 : COVID

2022 : AG du 9 décembre (travaux d'entretien en avril 2023 / renouvellement du syndicat) - élection du nv président : M. CRAMPE

2023&2024 : Travaux de réfection de l'accès portés par la mairie et la CSVB (mi-sept),

Projet de reconquête pastorale du secteur de Campbielh

2024 : Autorisation de passage à gué pour refaucher les prés du Campbielh pour un éleveur. (réunion sur le terrain avec la CATER 27juin2024)

2025 : Travaux de réfection en sortie de bois (portés /la CSVB, financement PNP)

Rive gauche

Rive droite

AVANT

APRES

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

- **Objectifs** : La stratégie régionale MAEC 2023-2027 a pour objectif de poursuivre la dynamique engagée sur la période 2015-2020.
- Elle s'appuie sur 4 enjeux :
  - ENJEU PRESERVATION ET AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU ET SA GESTION QUANTITATIVE
  - **ENJEU PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE REMARQUABLE**
  - ENJEU PRESERVATION DE L'EQUILIBRE DES MILIEUX AGROPASTORAUX SPECIFIQUES A L'OCCITANIE
  - ENJEU SOUTIEN DES EXPLOITATIONS EN GRANDES CULTURES EN ZONE A FAIBLE POTENTIEL AGRONOMIQUE ET MAINTIEN DE LA POLYCULTURE-ELEVAGE et RIZICULTURE
- Dépôt de 2 PAEC en septembre 2022:
  - Estives - 3 sites (appui Gip-CRPGE)
  - Prairies de fauche - 4 sites (appui CA65)
- Démarrage de l'animation des 2 PAEC en avril-mai 2023 :

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

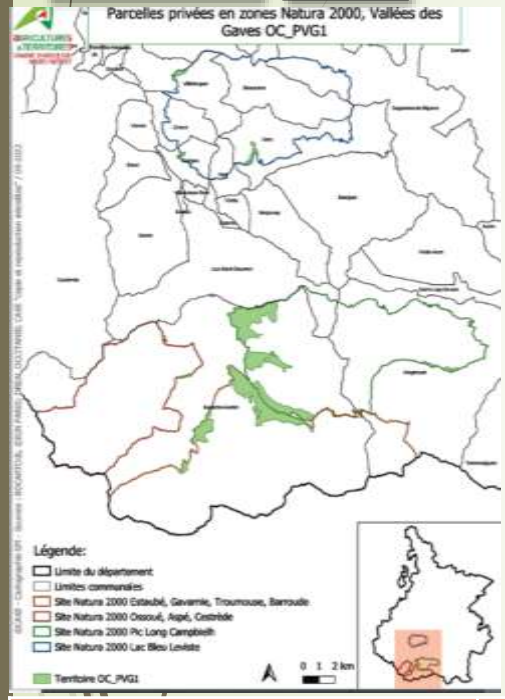

- Territoire déposé : 4 sites N2000 : **OC_PVG1**
  - L'enjeu des fiches action des 4 DOCOB est de **garantir la pérennité de la pratique de fauche** en garantissant la **pérennité du système d'exploitation agricole** associé.
  - Les objectifs précisés :
    - Conserver les dernières prairies de fauche du site,
    - Garantir la pérennité de la pratique de la fauche,
    - Préserver la biodiversité et les caractéristiques paysagères de ces milieux,
    - Encourager le maintien de l'activité agricole afin de conserver les milieux ouverts.

➔ **L'objectif principal est donc d'éviter la fermeture de milieux et de maintenir l'activité agricole,**

Enveloppe : 2023 = 14.455,35€ ; 2024 = 570,15€

Co-animation avec Chambre d'agriculture

Code_mesure	mesure	Montant unitaire annuel en euros
PRA1	Surfaces herbagères et pastorales (entité individuelles)	51 €/ ha
PRA3	Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage	72 €/ ha
OUV1	Maintien de l'ouverture des milieux	153 €/ ha
OUV2	Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage	204 €/ ha

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

- Réunions de présentation aux éleveurs (CA65/CCPVG) : 20 mars 2023
- Visite des exploitations avril/mai
- Engagements: au 15mai 2023 (3 exploitants)
- Diagnostic parcellaire (CA65) + Diagnostic agroécologique des parcelles engagées : 15 sept 2023 : avec plan de gestion (planification des interventions), cahier d'enregistrement des pratiques.

Exploitants	Surfaces engagées	Mesures proposées	Sites N2000	Obligations
Gèdre-dessus	8,55ha sur 13,03ha	6 îlots PRA3 et OUV1	1 ZSC	Maintien des plantes indicatrices + Pâturage renforcé + tenu d'un Cahier d'enregistrement
Gèdre/Gavarnie	11,63ha sur 37,49ha	4 îlots PRA1 PRA3 et OUV1	2 ZSC	
Héas	9,78 ha sur 23,87ha	7 îlots en PRA3	2 ZSC	

- Formation obligatoire : dans les 2 ans.

Année 2024
Budget Formation MAEC
1920,00€TTC

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

- Formation pour les éleveurs engagés, le 15 septembre 2024, avec validation du déroulé par la DRAAF en amont.

Sur la journée (salle + terrain)

Année 2025
Suivi MAEC 960,00€TTC

Suivis des habitats avec un accompagnement du CBNPMP

- Prairies de fauche (Habitat IC)

- **Suite des MAEC sur le maintien des PF: STAGE 6 mois**
  - ❖ Hiérarchiser les enjeux de conservation et prioriser parmi les différents types de prairies.
  - ❖ **L'objectif de l'étude est d'évaluer l'impact des pratiques agricoles et des facteurs abiotiques sur les prairies permanentes de Gavarnie-Gèdre.**

    ➔ **Relation entre différents facteurs /composition floristique /indices FLOREAL**

- L'objectif étant de pouvoir élaborer des conseils de gestion afin d'optimiser le fonctionnement agroécologique en maintenant le bon état des prairies **(FORMATION MAEC)**

- **Amélioration de l'outil FLOREAL**

(Inventé et expérimenté en Midi-Pyrénées... Puis déployé en Limousin, Bourgogne, Nord Pas de

2024
ACTIONS suivies par le CBN
Encadrement d'un stagiaire sur 6 mois:
3 591,00€ TTC

La phytosociologie au service de la compréhension des prairies permanentes de montagne

- Zone d'étude : Gavarnie-Gèdre
- Méthode :

Enquête sur les pratiques

↓

Description de l'exploitation → **15 éleveurs 287 parcelles**

↓

Description du parcellaire

+ Inventaires phytosociologiques → **Echantillon de 95 parcelles**

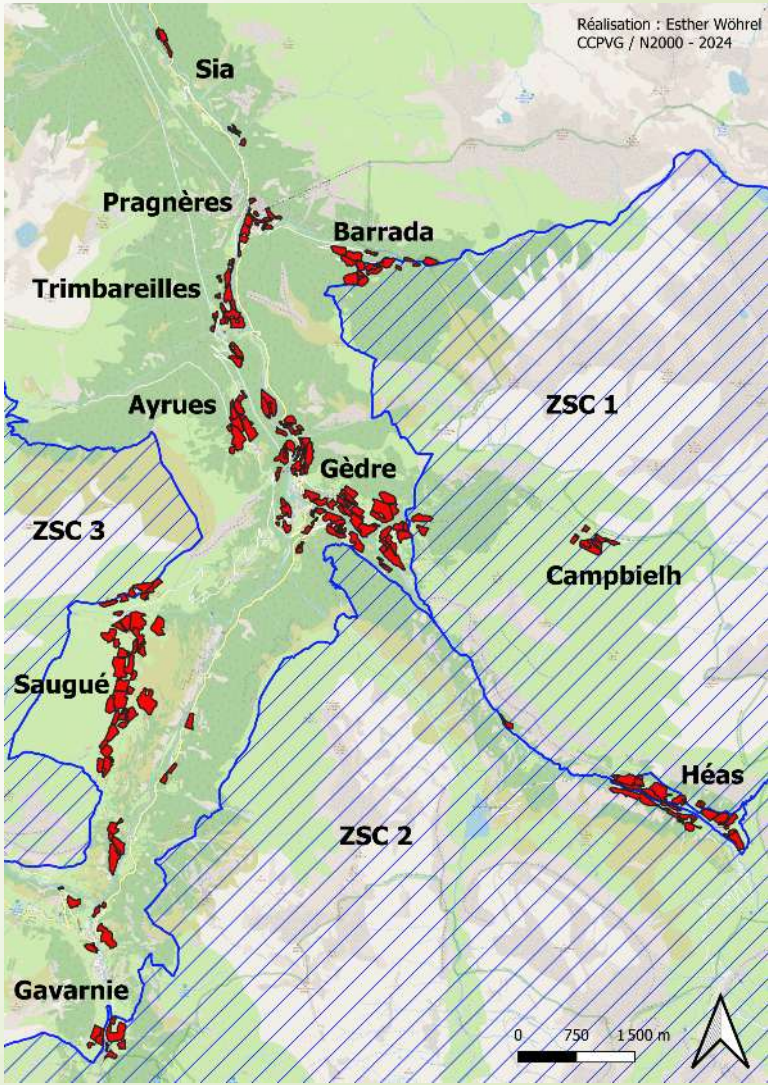

La phytosociologie au service de la compréhension des prairies permanentes de montagne

Influence des variables sur les indices FLOREAL

- **Itinéraires agricoles** → **Pratique de la fauche, Fertilisation , Type de bétail …**
- **Facteurs environnementaux** → **Étagement végétation, Nature du substrat.**

INDICE de souplesse d'exploitation → Maintien de l'herbe de qualité

INDICE de productivité → Présence d'espèces à haut potentiel productif

INDICE de précocité → Présence d'espèces précoces

INDICE Température moyenne de floraison → Optimum de floraison en °C jours

INDICE Richesse spécifique → Diversité des taxons

TOTAL : 5 INDICES

La phytosociologie au service de la compréhension des prairies permanentes de montagne

Interprétation des résultats

Prairies pacagées PB / PO

Communauté floristique

Prairies montagnardes M

Pelouses oligotrophes = pauvre en NPK

Pâturage Sans amendement - productives

Prairies fauchées F / FP / PF

Fertilisées 1 / 2 / 3

- Diversifiées - Souples + productives

+ de 60 % sont fauchées tardivement

Les Pampous

Le cerfeuil doré

Fauche plus précoce? Réduction fertilisation?

La phytosociologie au service de la compréhension des prairies permanentes de montagne

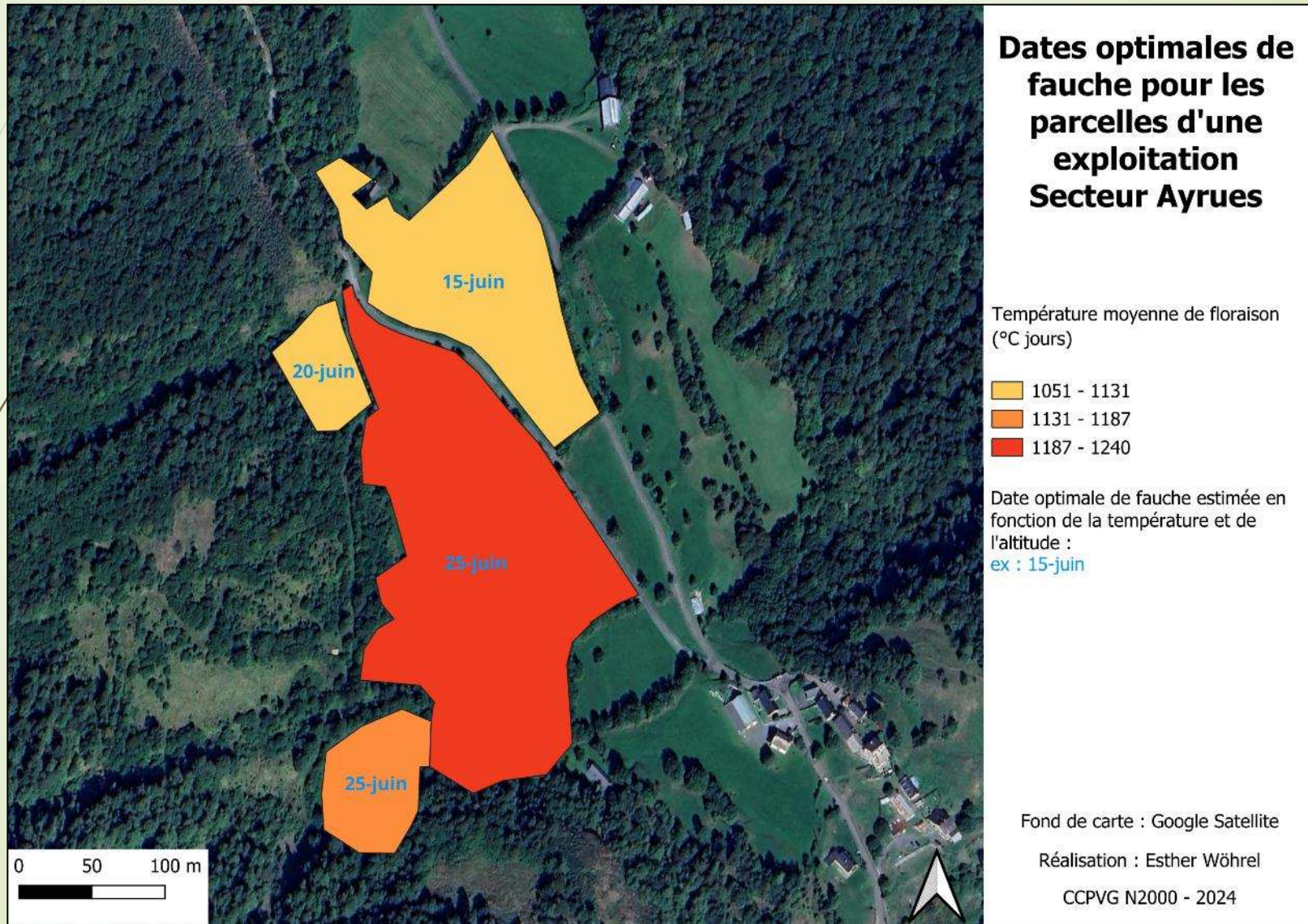

La phytosociologie au service de la compréhension des prairies permanentes de montagne

Limites

- **Déséquilibre** du nombre de parcelles pour les variables : étage de végétation, fertilisation, substrat
- Comment expliquer que les indices **n'évoluent pas de façon linéaire** selon l'augmentation de la fertilisation (I. productivité)?

→ Déséquilibre de l'échantillon ?

→ Autres facteurs environnementaux ?

→ Historique des pratiques ?

→ Nature du fumier ou de la fertilisation minérale ?

Perspectives

- Reste à faire : le lien entre syntaxons, HIC, l'état de conservation et les indices floreal.
- Etat de conservation (VCS) : Perspectives de progression?

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Accompagnement GIP-CRPGE

- Territoire déposé : 3 sites N2000 : nom : OC_PVG2

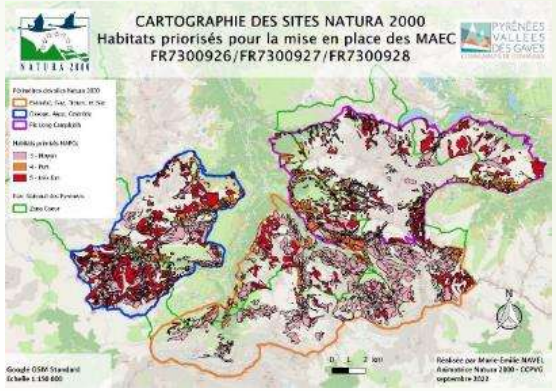

- La prise en compte des enjeux de conservation se traduit par la définition de plusieurs objectifs de conservation à long terme :
  - Maintenir et renforcer l'activité pastorale sur les estives les plus difficiles, afin de :
    - Restaurer et préserver la mosaïque de milieux, comprenant pelouses ouvertes, pelouses luxuriantes et ligneux bas ;
    - Préserver les habitats d'espèces qui assurent la survie des espèces inféodés à ces milieux, comme les galliformes de montagne ;
    - Lutter contre la fermeture des milieux (notamment de rhododendron sur les versants Nord).
  - Maintenir les milieux humides qui sont nombreux dans les estives et qui doivent faire l'objet d'une attention particulière et sur lesquelles une gestion adaptée peut être envisagée, comme :
    - Alléger la concentration des troupeaux des zones d'estives surchargées.
    - Proposer la mise en place d'exclos sur les zones humides les plus impactées.

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

- 3 mesures sur les estives

habitat visé	Code	Libellé de la mesure	Objectifs de la mesure	Montant
Habitats agro-pastoraux (6140, 6170, 6210, 6230) **et** **Milieux humides (7110/7140 /7230)**	PRA3	Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage	Adapté la gestion pastorale aux enjeux de conservation des habitats. (Habitats naturels et habitats d'espèces)	72 €/ha
	OUV1	ouverture des milieux	Maintien de l'ouverture des surfaces (par pâturage, manuel, mécanique, brûlage ou écobuage…)	153 €/ha
	OUV2	Maintien de l'ouverture des milieux - Amélioration de la gestion par le pâturage	Maintien de l'ouverture des surfaces (par pâturage, manuel, mécanique, brûlage ou écobuage…) Adapté la gestion pastorale aux enjeux de conservation des habitats. (Habitats naturels et habitats d'espèces)	204 €/ha

Année 2023/2024
Co-Animation MAEC avec le Gip-CRPGE :
13.500,00€TTC/an

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Animation 2023 auprès de la Commission Syndicale de la Vallée du Barège

- Réunions de présentation de l'outil MAE
- Recherche de secteurs pouvant faire l'objet d'une MAE / diverses simulations,
- Décision de travailler sur deux secteurs

Quartier de Chourruque

Gav

➔ **MAEC** engagée sur 306ha

Soulane d'Aspé / estive

➔ **en 2024** : sortie pour mise en place d'un suivi sur gispetière avec le CBNPMP. Exclos à mettre en place pour 2025.

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Animation 2024 auprès de la Commission Syndicale de la Vallée du Barège

- Recherche de secteurs pouvant faire l'objet d'une MAE,
- Décision de travailler sur le secteur de la soulane d'Aspé/Suberpeyre

Quartier de d'Aspé-Suberpeyre
Site N2000 : Ossoue-Aspé-Cestrède

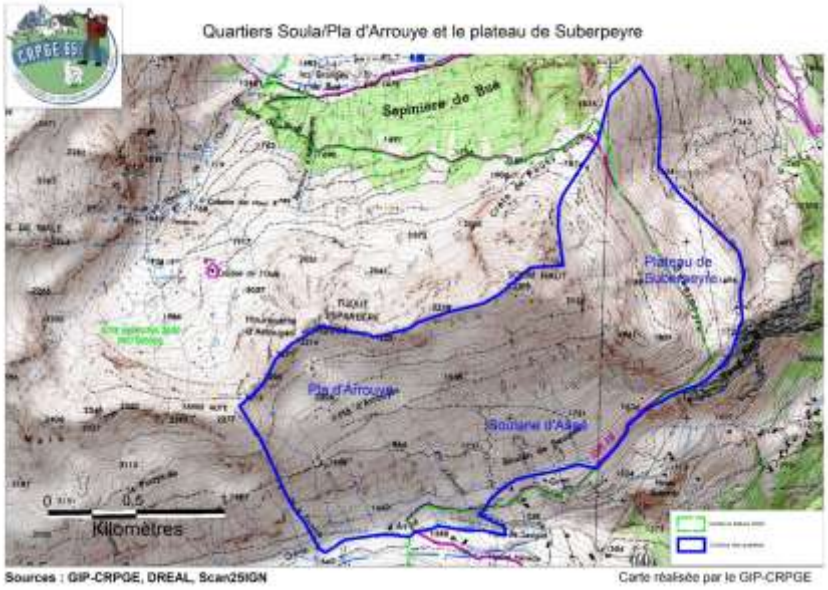

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

➢ Les enjeux environnementaux

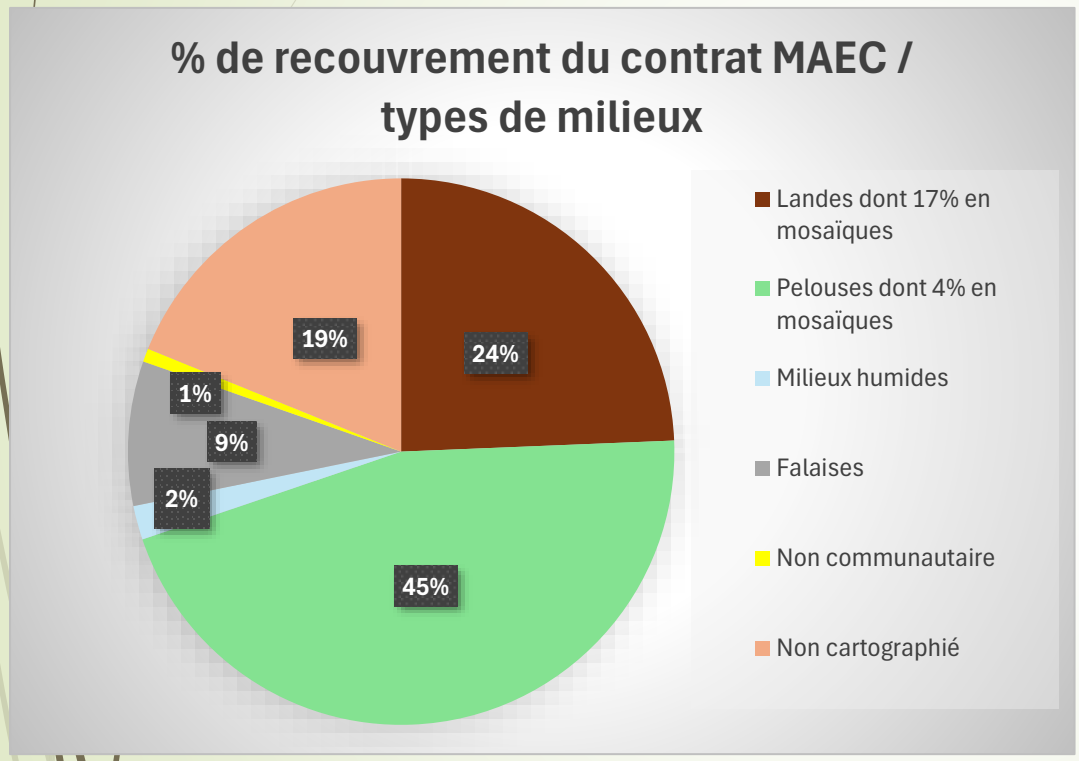

➔ l'importance des pelouses sur le secteur

➔ 19% de la MAEC sans cartographie d'habitats couvert par la ZPS de Gavarnie (enjeux oiseaux)

Terrain le 19 juillet 2024

❖AGRO-PASTORALISME

3 sites ZSC

Photo-aérienne 2000-2006

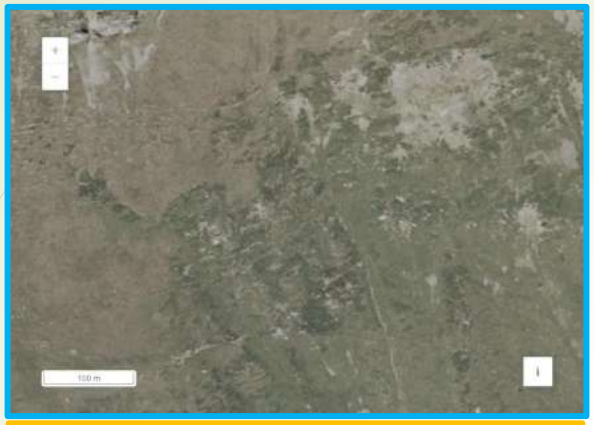

Photo-aérienne à aujourd'hui

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

➢ Les enjeux environnementaux : pour Natura 2000

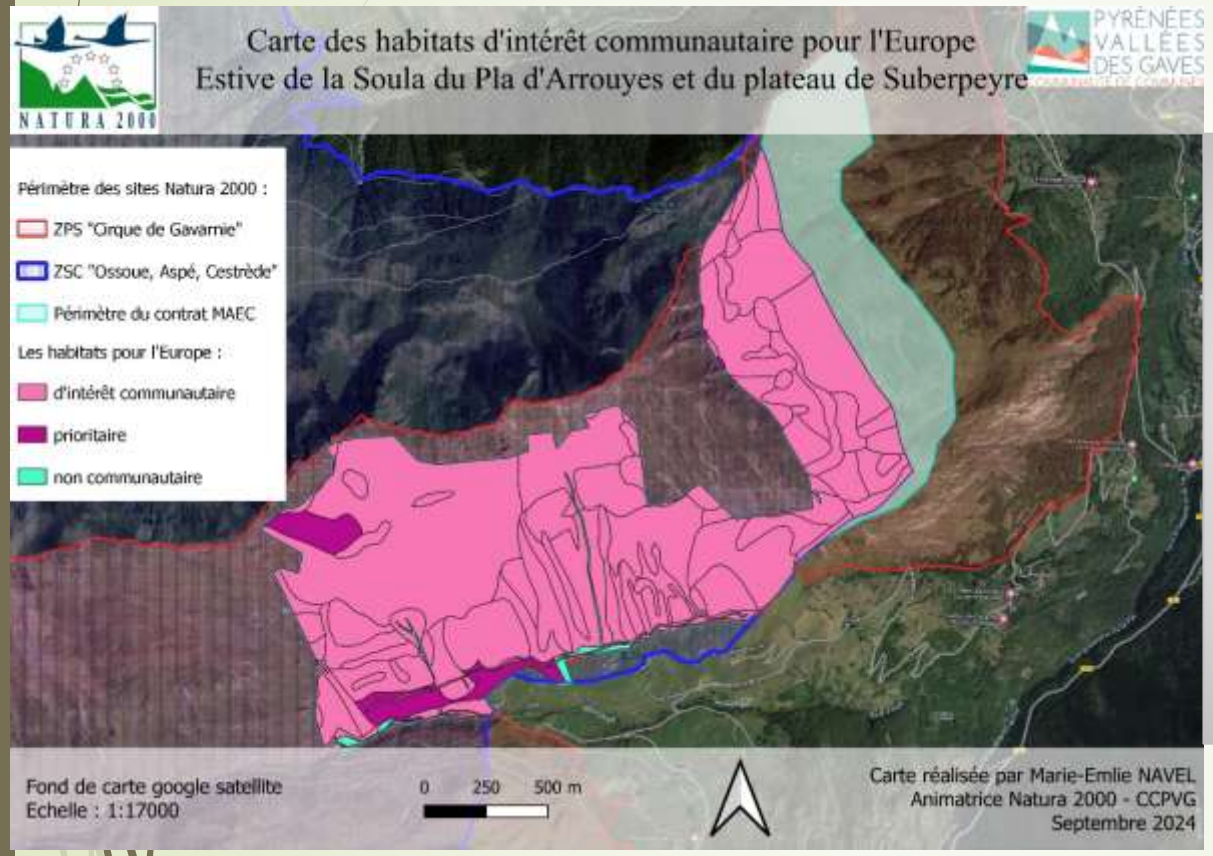

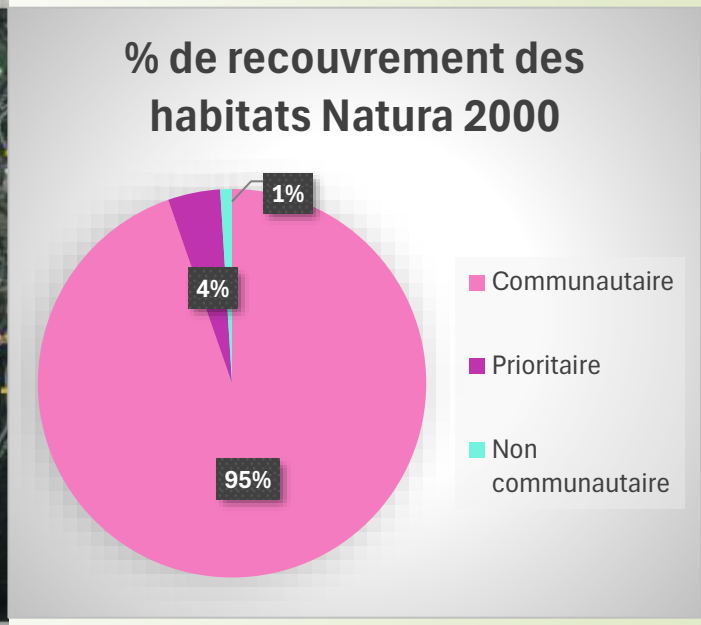

Différents types de milieux : Landes, pelouses, zones rocheuses, avec 99% HIC

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

➢ Les enjeux environnementaux : pour les MAEC (hiérarchisation / les 2 CBN)

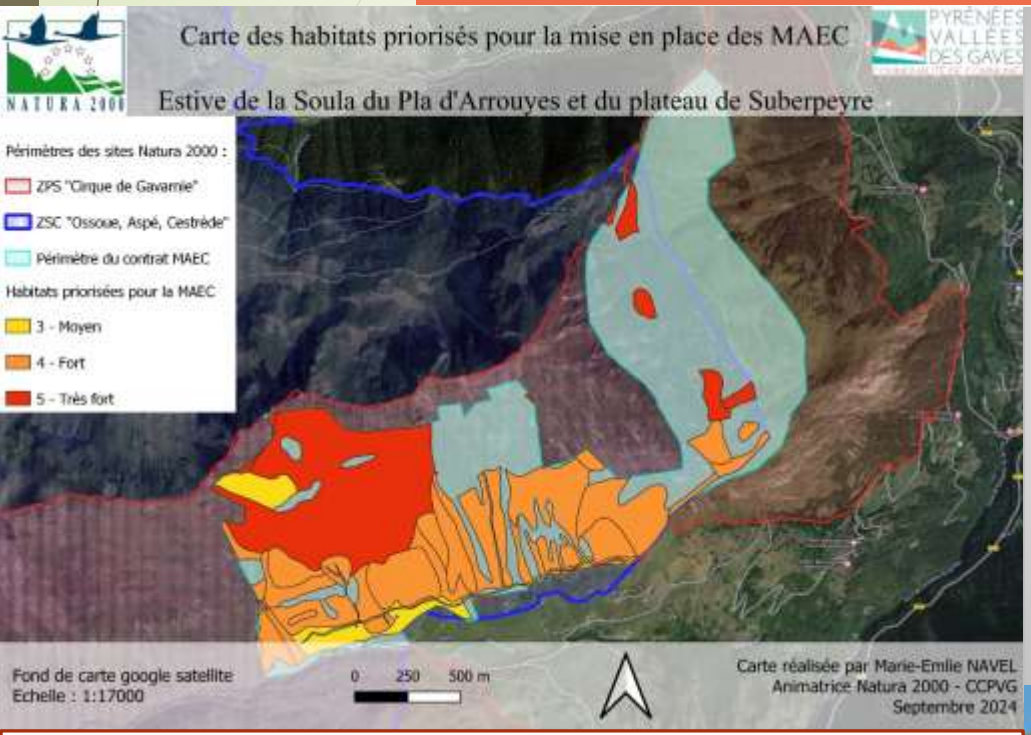

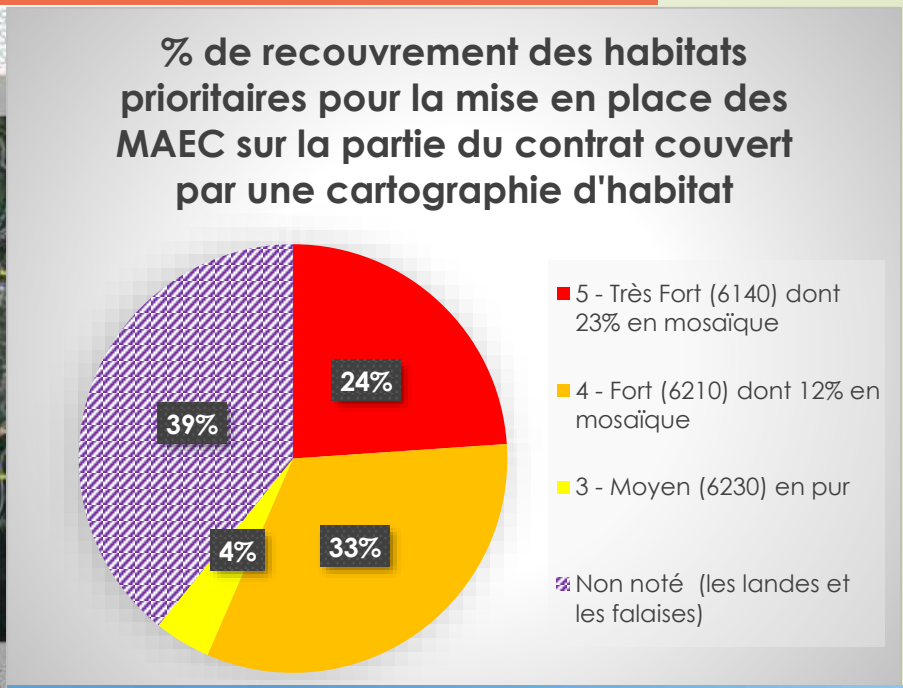

CONCLUSION :

➔ **Enjeux fort de ce contrat** sur **les pelouses à Brachypode (6210)** = pelouses riches d'insectes et fournissent une herbe de qualité au bétail mais se retrouvent sous pacagées = dynamique de fermeture en cours.

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

➢ Les enjeux environnementaux

Espèces animales d'intérêt pour l'Europe et la France, présentes sur le site et l'utilisant

pour s'y reproduire	pour son alimentation
✓ **Perdrix grise des Pyrénées (Perdix perdix hispaniensis), espèce Annexe 1.**	✓ Perdrix grise des Pyrénées (Perdix perdix hispaniensis), espèce Annexe 1.
✓ **Grand tétras (Tetrao urogallus), espèce Annexe 1.**	✓ Grand tétras (Tetrao urogallus), espèce Annexe 1.
✓ **Crave à bec rouge (Pyrrhocorax pyrrhocorax), espèce Annexe 1.**	✓ Crave à bec rouge (Pyrrhocorax pyrrhocorax), espèce Annexe 1.
✓ **Apollon (Parnassius apollo pyrenaicus), espèce Annexe 4.**	✓ Apollon (Parnassius apollo pyrenaicus), espèce Annexe 4.
✓ **Caille des blés (Coturnix coturnix), espèce Annexe 2.**	✓ Caille des blés (Coturnix coturnix), espèce Annexe 2.
✓ **Accenteur alpin, Prunella collaris, espèce protégée au niveau National.**	✓ Accenteur alpin, Prunella collaris, espèce protégée au niveau National.
	✓ Aigle royal (Aquila chrysaetos), espèce Annexe 1.
	✓ Circaète Jean-Le-Blanc (Circaetus gallicus), espèce Annexe 1.
	✓ Gypaète barbu (Gypaetus barbatus), espèce Annexe 1.

Richesse du site :

- Nbx habitats agro-pastoraux en mosaïque.
- Très grande diversité de milieux de qualité liée à la géologie complexe et aux pratiques pastorales.

❖AGRO-PASTORALISME

3 sites ZSC

Mesures de préconisations

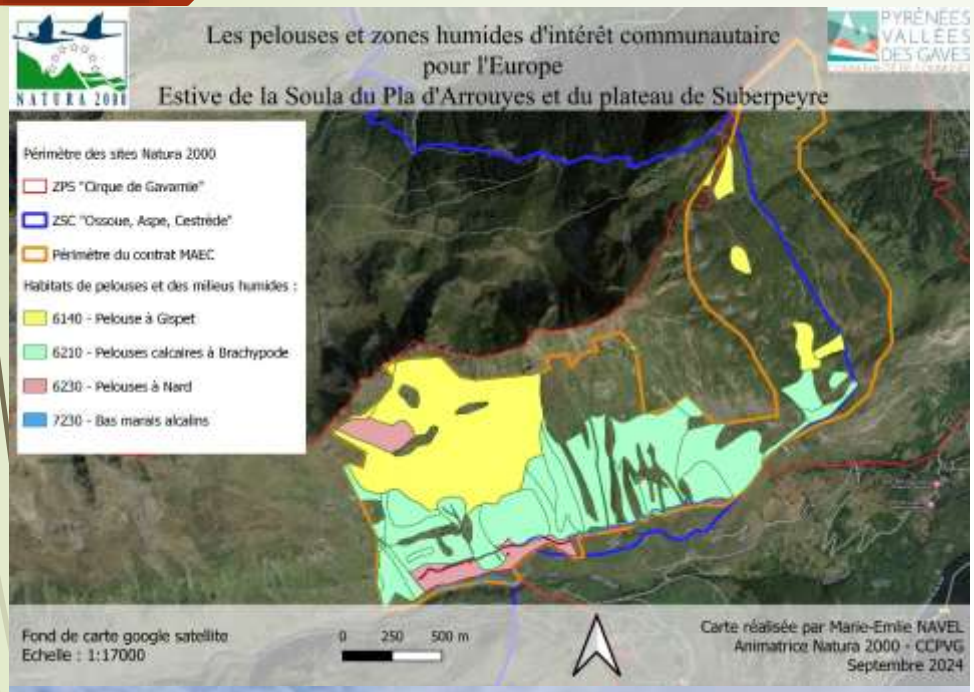

Code Natura 2000	Surface (en %)	CONSTAT	PRECONISATION de gestion
6140	1,2% du territoire en pur + 22,7% en mosaïque.	Sur les zones de replat : Habitat en bon état en général. Une toute petite partie du site est classée en 6140. On retrouve ces pelouses en versant sud, malgré tout avec un faciès physionomique de pelouses en gradins. En versant sud avec pente : l'habitat est une pelouse à festuca eskia en gradins (lié au phénomène de gélifraction), qui est non communautaire. Habitat en moyen état en général, dominé par l'iris des Pyrénées (espèce d'ourlet).	Pâturage du Gispet jeune, en début de saison.
6230	4,3% du territoire en pur.	Habitat en bon état en général.	
6210	22,1% du territoire en pur + 11,6% en mosaïque.	Habitat jugé en moyen état en général. Ici, la dominance des ourlets calcaires est annonciateur d'altération par la dynamique progressive de fermeture.	Pâturage jeune du Brachypode en début et fin de saison si la végétation le permet (année très sèches).
7230	2% du territoire.	Bon état (pas tous visiter), sauf sur les passages du GR10, où il y a déjà beaucoup de sol nu.	Surveiller que les abords des polygones ne se dégradent pas par du surpiétinement localisé.

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

➢ Les enjeux pastoraux

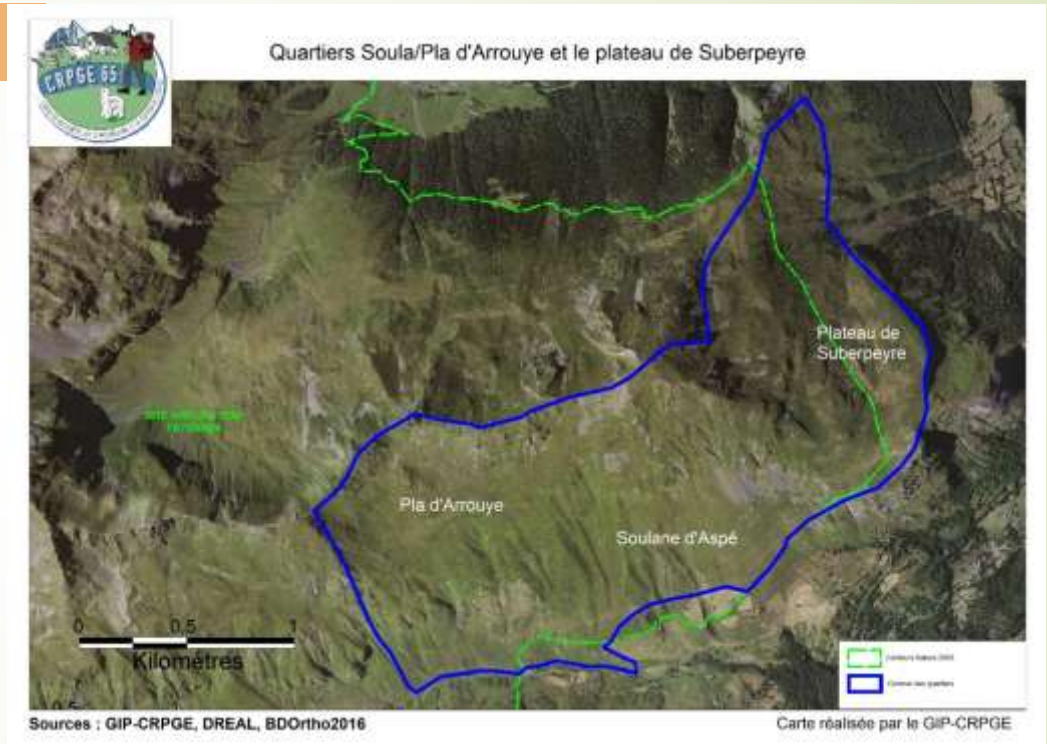

- Etat des lieux du secteur :
  - Entrée du vallon d'Aspé Saugué / rive gauche
  - A proximité du privé (utilisation traditionnelle par des locaux)

- 3 quartiers identifiés :
  - Soulane d'Aspé (soulane aux pentes fortes)
  - Pla d'Arrouyes (plateau à 2000 m)
  - Suberpeyre (1700 m)

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

➢ Les enjeux pastoraux: secteur en forte déprise pastorale

- Entre 2016 et 2020 : le secteur n'était plus utilisé que par 2 éleveurs locaux (petits troupeaux)
- En 2020, il reste un seul troupeau : 7 adultes et 5 génisses.
- A partir de 2021, la CSVB accueille un petit troupeau de bovins « extérieur »
- Poursuite du renforcement de cheptel en 2021, 2022 et 2023 avec l'accueil de deux autres troupeaux bovins extérieurs

Cheptel présent toute la saison sur le secteur Soula/Suberpeyre.

Hors troupe ovine présente 35 jours sur le pla d'Arrouyes en 2022/2023

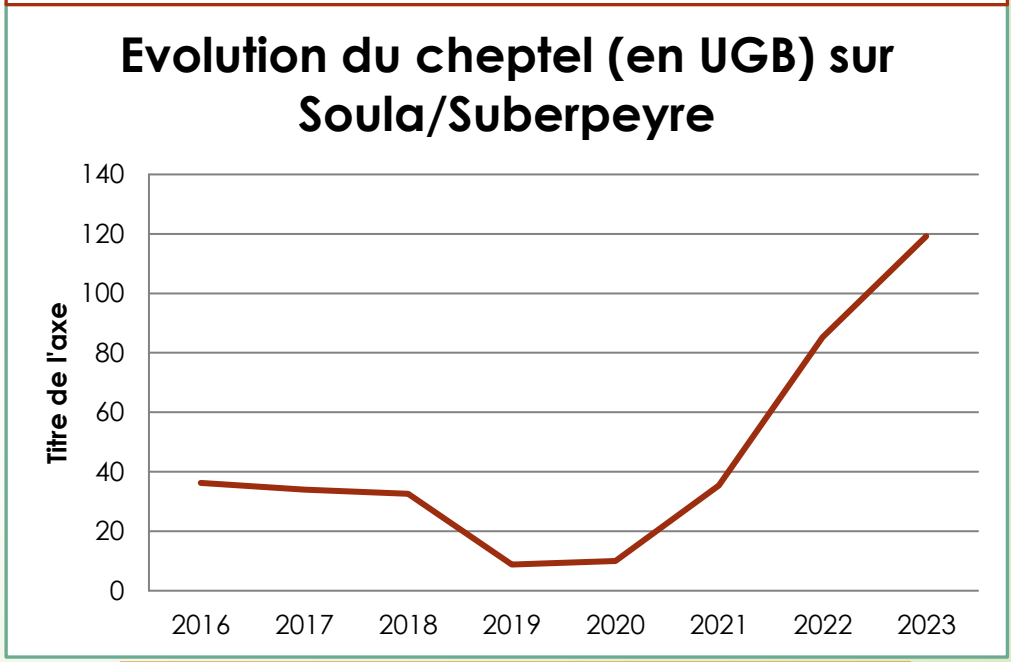

Cheptel 2023 : 100 adultes, 6 génisses et 39 veaux de race Gasconne (3 troupeaux)

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

➢ Les enjeux pastoraux

Pelouse calcicole à brachypode (très productive) sur la Soula

Ancienne couchade de brebis sur la Pla d'Arrouyes, autour gispet dominant

Pelouse acidiphile (Fétuque rouge/agrostide) et lande à genévriers sur le plateau de Superbeyre

La végétation marque la déprise qui s'est mise en place depuis plusieurs années : densification du Gispet en partie haute, fermeture du plateau de Suberpeyre par les ligneux, développement de brachypode sur les pentes, ….
Cette évolution de la végétation a déjà impacté la ressource pastorale disponible.

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

➢ Les enjeux pastoraux :

Extrait du diagnostic agro-pastoral : ANALYSE DU TERRITOIRE

Atouts	Faiblesses
Accès aisé à l'estive, nombreux secteurs accessibles aux bovins,	Pentes fortes et avalancheuses sur la Soulane
bonne ressource fourragère, bonne complémentarité entre la Soulane (pousse de l'herbe précoce) et Suberpeyre (plus tardif)	Secteur en déprise depuis plusieurs années → développement de ligneux ou espèces sociables (brachypode/gispet) **En soulane : forte sensibilité de la végétation à la sécheresse, forte variabilité de la ressource disponible**
Un accueil de troupeaux extérieurs pour pallier à l'arrêt des exploitations locales	Une polarisation des troupeaux sur les zones les plus accessibles (bas de versant de la soula, premier plateau), **déséquilibre dans la répartition du cheptel sur la zone**
Un renforcement conséquent du cheptel depuis 2022/2023	Accès à l'eau = facteurs limitants dans certaines zones (mi-versant de la soulane, Pla d'arrouye)
Des améliorations pastorales récentes menées par le gestionnaire (notamment en points d'eau)	

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Extrait du diagnostic agro-pastoral :
ANALYSE DU TERRITOIRE

- **Enjeu majeur : Améliorer la répartition de la pression pastorale pour mieux valoriser de la ressource fourragère disponible :**
- **Mieux répartir la charge entre le bas de versant de la Soula et le quartier de Suberpeyre** (par la pose d'une clôture entre ces deux quartiers, possible grâce aux points d'eau situés de part et d'autre),
- **Adapter les circuits de pâturage à la pousse de l'herbe grâce au travail avec la clôture** :
  - *privilégier le pâturage dès le début de saison sur la Soulane*
  - *Déplacement des troupeaux sur Suberpeyre en plein été*
  - *Retour possible sur la Soulane en fin de saison en fonction de la météorologie (impossible en année sèche malgré un bon report sur pied lié au brachypode)*
- **Ré-installer un pâturage sur le pla d'Arrouyes**
- **Encourager les bovins à venir pacager le milieu de versant de la soula**
- *En complément de ces pratiques, des opérations de réouverture du milieu seraient intéressantes sur le quartier de Suberpeyre*

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

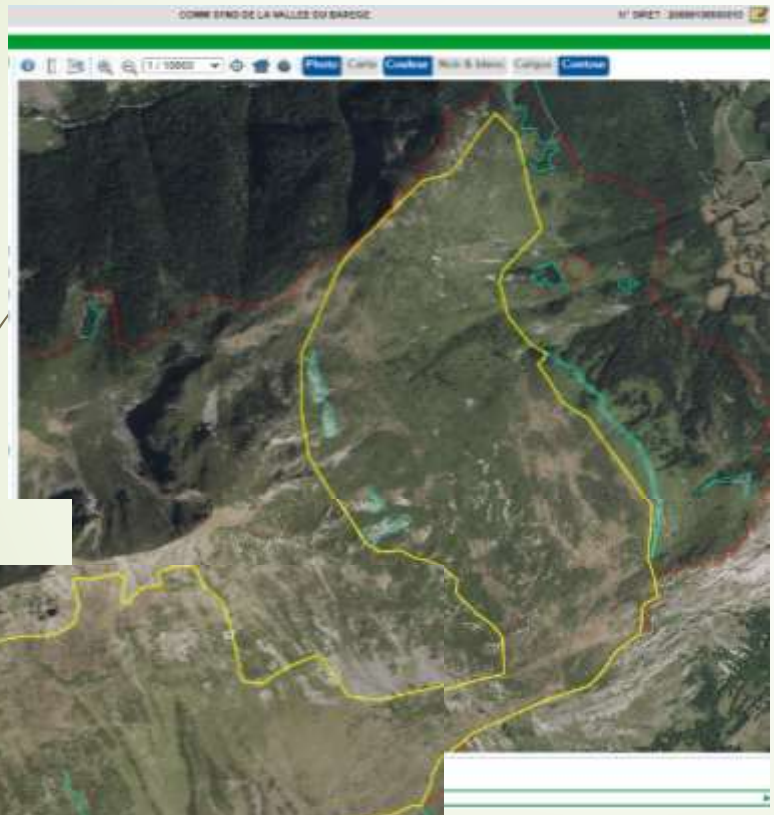

Contrat MAE OCC_OSSO_PRA3 quartier de la Soula de Saugué, du pla

- Mesure PRA 3 « Plan de gestion pastoral »
- Surface engagée (avant instruction) : 286 ha
- Objectifs : Améliorer la répartition des troupeaux sur l'ensemble des 3 secteurs identifiés :
- Engagements :
- Chargement minimum à respecter sur chacun des quartiers
- Pose et dépose de clôture

Hors engagament : travaux de réouverture sur Suberpeyre / travaux d'alimentation en point d'eau à poursuivre

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

- Réunions de présentation au gestionnaire / expertise territoriale (Gip-CRPGE/CCPVG) : 26janvier2024
- Rencontre et entretiens avec les éleveurs : 8février2024
- Analyse et Croisement des enjeux pastoraux et environnementaux : avril/mai 2024
- Engagements : mai 2024
- Visite commune des estives : 19juillet 2024 (CSVB/Gip-CRPGE/CCPVG/CBNPMP/éleveurs utilisateurs)
- Diagnostic pastoral/plan de gestion (Gip-CRPGE) et Diagnostic agroécologique (CCPVG) de l'estive : signature le 12 sept 2024
- Visite terrain pour réouverture sur le plateau de Subrepeyre (CSVB, Chasseurs, GIP-CRPGE et CCPVG) : Novembre 2024.

Contrat de 286 ha
Engagement principal : décharger le bas de l'estive, mettre en place une clôture pour maintenir les bêtes en début de saison, et réinvestir le pla d'Arrouyes.

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

➢ Formation obligatoire :

MAE = Obligation de formation dans les 2 ans suivants le contrat

- ✓ MAE SHP et Grand Tétras ➔ GIP-CRPGE
- ✓ MAE « biodiversité » ➔ opérateur Natura 2000

Coordination départementale entre les GIP-CRPGE et plusieurs sites Natura 2000 pour proposer 1 formation commune « maintien des milieux pastoraux »

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

➢ Tournée de fin d'estive : octobre 2024

- **Pour 2025 :** Accompagnement prévu par le CBNPMP pour la mise en place de suivi sur les pelouses calcaires et zone humide.

➢ Visite terrain pour réouverture : Novembre 2024

- sur le plateau de Suberpeyre (CSVB, Chasseurs, GIP-CRPGE et CCPVG)

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

- Perspectives pour 2025 :

Montant TOTAL 2023-2025	réalisé en 2023		réalisé en 2024		estimatif pour 2025	
	montant (€) consoommée	surface (ha)	montant (€)	surface (ha)	montant (€)	surface (ha)
313 800,00 €	111 690,00 €	306	104 441,10 €	286	97 668,90 €	271

- Possibilité d'engager une MAEC
- Démarche initiée avec le GP d'Aspin-Aure

Année 2025
Co-Animation MAEC avec le Gip-CRPGE :
11 jours pour 6.600,00€ TTC

Le sentier thématique de Saugué

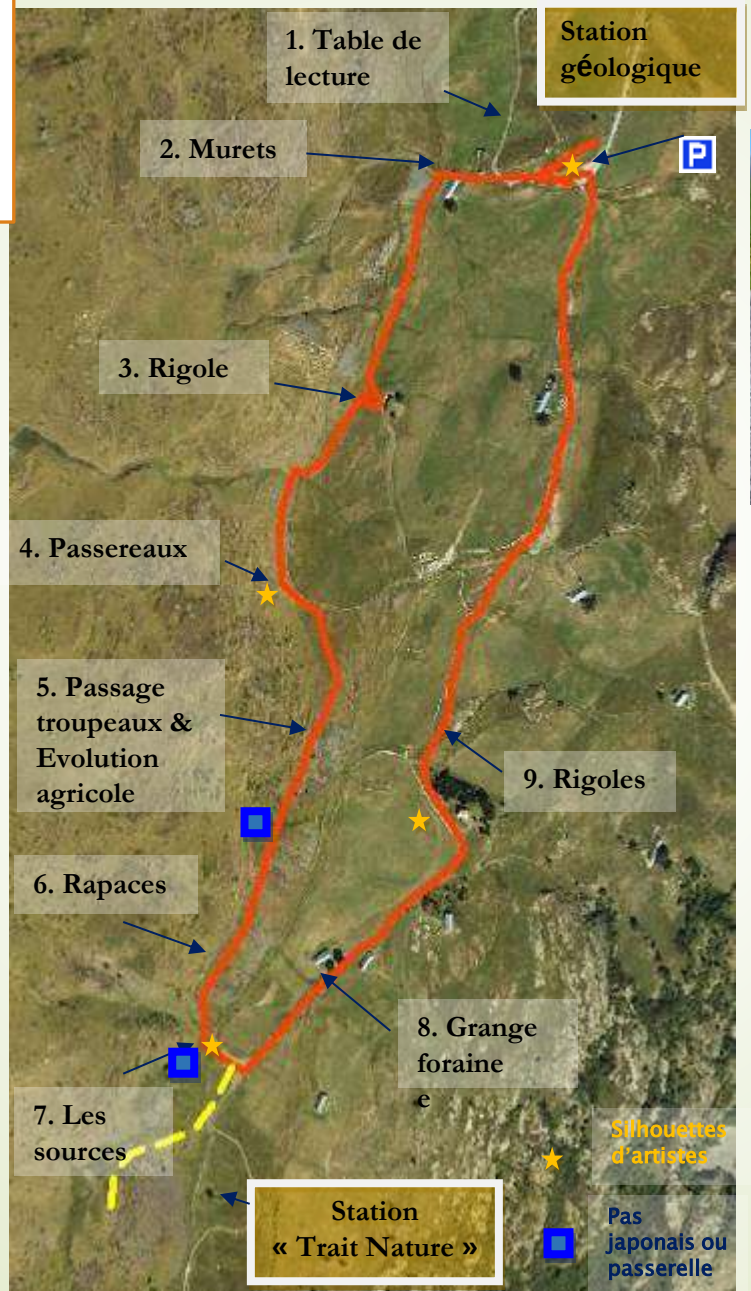

L'itinéraire et les haltes

❖AMENAGEMENTS

ZSC Ossoue, Aspé, Cestrède

➔ Impression et lamination sur 12 panneaux dibonds

Année 2025
ACTION PREVUE
677,76€TTC

Les outils existants en vallées des gaves

- **L'exposition itinérante** : (21 panneaux)

  - 14 sites (caractéristiques, enjeux, actions mises en place et objectifs)
  - 7 panneaux thématiques (territoire des Vallées des Gaves, Natura2000, pastoralisme, faune, flore, activités en lien avec les sites, rôle de l'eau)

- **Un FILM « Natura 2000 en vallée des gaves ».**
  Pour le visionner:
  ww.youtube.com/watch?v=20QE1bs1XwA

- **La page Facebook**

« Natura 2000 en vallées des gaves »

Les outils existants en vallées des gaves

- **TOPOGUIDE** Natura 2000 (large diffusion: OT/sorties…)
  - ➔ Réimpression par la CCPVG
  - ➔ Distribution par :
    - les OT
    - lors des sorties
    - lors des animations
  - ➔ 2025: réapprovisionnement à prévoir dans le OT!

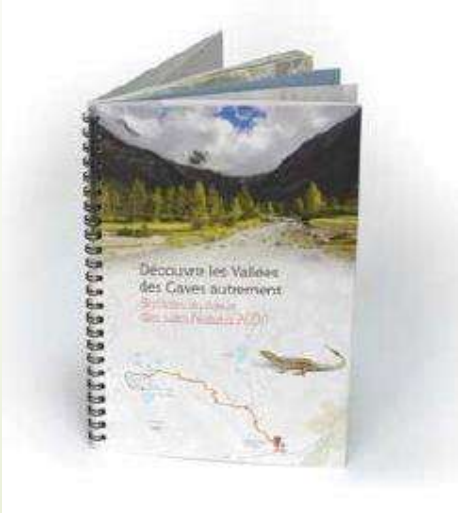

Les outils existants

- **EXPOSITION photos** sur les espèces faune/flore/habitats du réseau

  ➔ mise en place été 2022 à 2025 sur Troumouse

- **EXPOSITION photos mobiles sur bâches crées en 2022.**

=> Stand sur animation estival : « L'herbe et le pré »

Vallée de Héas : 4 août 2024

❖COMMUNICATION

+ 150 de personnes sensibilisées sur l'été 2024
17 sorties proposées

Animation d'été 2024 sur les Sites

Divers partenaires dont l'ATVG, CPIE, Eco'Dels Facebook pour la communication

- **SORTIES découvertes** du patrimoine naturel des sites (Grand Public)

  - CPIE : 6 sorties assurées dont 2 sur le secteur d'Aragnouet.

(2 juillet – Saugué ; 15 juillet – Cap de Long (Aragnouet) , 16 juillet : Gloriettes ; 12 août : secteur Badet (Aragnouet) ; 20 août – grange de Holle (ZPS) ; 27 août – Bué)

  - Guides culturels + éleveurs + Animateur N2000

(4 sorties : 26juillet & 2août : Saugué ; 9août &16août : Héas)

  - Eco'DELS : se démarque par la création de jeux – espèces/habitats. (*5 sorties : 9juillet- Saugué ; 23juillet-Coumély ; 30 jillet-Espécières ; 7août-Groutte ;13août-Bué)*

- Travail avec les AMM (formation/sensibilisation)

  1 formation : 3 octobre (7 participants)

Travail avec les scolaires de la vallée

+ 70 de enfants sensibilisés sur l'année 2024

- Projet long avec **écoles** : avec une entrée « Habitats » :

« NATURA l'école »

2024
ACTIONS REALISEES MULTIPARTENARES
6.917,00 € TTC // 5,624,00€ TTC
(avec 2 sorties annulées + les participations)

2025
ACTIONS PREVUES MULTIPARTENARES
7,660,00 € TTC
(AMM/CPIE/Ecodel's/experts/guides culturels)

La Malette Natura 2000 :

Portée par la CCPVG

Une CO-conception

EDUCATION PYRENEES VIVANTES

NATURA 2000

5 structures de la REPV:

- La Bel'Nature
- Association Moontanya
- Le CPIE de Bigorre
- Le Parc National des Pyrénées
- D'une montagne à l'autre

Les 5 animateurs Natura 2000 des Vallées des Gaves:

- Communauté des Communes Pyrénées Vallées des Gaves
- Mairie de Barèges
- Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves
- SIVU du Massif du Pibeste –Aoulhet et commission syndicale de la vallée de Sain-Savin

La Malette Natura 2000 :

Portée par la CCPVG

Un OUTIL PEDAGOGIQUE

- Un sac à dos permettant des animations sur le terrain avec l'intervention d'un médiateur professionnel
- avec une multitude d'outils :
  - Des outils d'observations (loupes, jumelles).
  - Des outils d'identification des espèces Natura 2000 avec **107 silhouettes**.
    8 kits silhouettes (passereaux, ongulés, rapaces, galliformes, reptiles, amphibiens, papillons)
  - **4 nappes** représentants des habitats spécifiques avec **117 mosaïques** permettant de créer des scénarii face aux enjeux de protection de l'environnement (activités humaines/dégradation de l'habitat, adaptation du milieu face au changement climatique ….)

La Malette Natura 2000 :

Portée par la CCPVG

Pour quoi FAIRE ?

- Faire découvrir le réseau Natura 2000.
- Amener le public à devenir **« Ambassadeur des richesses patrimoniales des espèces Natura 2000 ».**
- Connaitre et comprendre la notion d'habitat et les espèces liées ces habitats.
- Faire prendre conscience de la fragilité des habitats et leurs espèces.
- Faire prendre conscience de l'impact du changement climatique/activités humaines sur les habitats et donc des espèces inféodées à ces milieux.

La Malette Natura 2000 :

Qui seront les utilisateurs?

- Les animateurs Natura 2000 des vallées des Gaves.
- Les AMM et éducateurs à l'environnement du territoire répondant à certaines conditions.

Et pour qui?

- Animations auprès des scolaires du cycle 2 et 3 (CE1/ CM2, voir +.
- Animations auprès des habitants des Vallées des Gaves (familles et socio-professionnels), grand Public.

La Malette Natura 2000 :

En 2024 :

- Réalisation d'un guide pédagogique de 119 pages, numérique.

- Impression du Kit Silhouettes (106)
- Impression du kit Mosaïque (117)
- Création des illustrations nappes
- Impression de 4 nappes

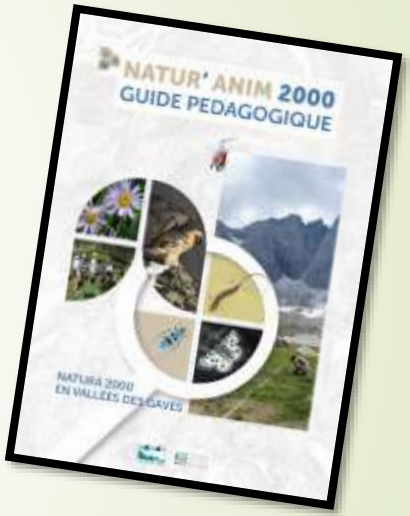

2024
ACTION PREVUE et REALISEE
= 10,360,00 € TTC

2025
➔ Valorisation de l'outils
➔ Agrémentation / l'éducation nationale (convention) : Réunion 21/01/2025

❖ANIMATION DES SITES (BUDGETS) 4 Sites

Point sur les budgets – actions animation

Hors contrats Natura 2000
+ autres aides (DREAL..)

ACTIONS		
Année 2024		Année 2025
Prévues	Réalisées	sous réserve de validation des services de la Région
33.549,58 € TTC	27.353,66€ TTC	36.482,04 € TTC

Formations	
2024	2025
1.500,00 € TTC	911,00 € TTC

Dépenses régie (coût fixe) Animateurs + compta + RH	
2024	2025
49.686,00 € TTC	56.653,80 € TTC

Stagiaires (coût fixe)	
2024 1 stagiaire (6 mois)	2025 Pas de stagiaire
3.591,00 € TTC	0 € TTC

Merci de votre attention!

Marie-Emilie NAVEL
me.navel@ccpvg.fr
06.74.33.82.24

Evaluation des « DOCuments Objectifs »

- Conditions sanitaires + mouvement dans l'équipe AMIDEV

➔ 2ème prorogation de l'aide jusque fin 2022.

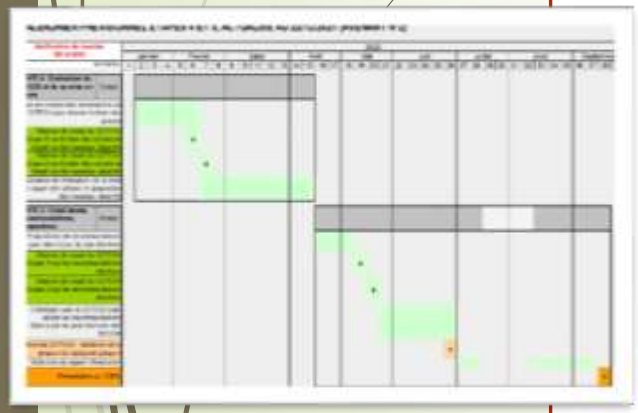

➔ En 2021 a été réalisé :

- Etape 1 : Etat des lieux initial et actuel (diagnostics écologique et socio-économique),
- Etape 2 : bilan technique et financier,
- Etape 3 : bilan de la conduite de l'animation,

➔ **Restitution COTECH 2&3 – 13 avril 2021**

En 2022 :

➔ Point fait avec DDT/DREAL/BE amidev – 11 janvier 2022

- Etape 4 : évaluation du DOCOB et de sa mise en œuvre,
- Etape 5 : conclusions, recommandations et prospectives (révisions?),

➔ **2 groupes de travail / thématiques**

➔ **Restitution COTECH 4&5 – juin 2022**

➔ **Présentation COPIL réduit 20 octobre 2022**

➔ **Poursuite 2023 : Travail de rédaction des FA en GT**

Synthèse de l'évaluation des DOCOBS 4 sites

Phase 1
Diag. Biologique

Diag. Soci-éco

Phase 2
Bilan technique

Bilan financier

- Nécessité d'actualiser les FSD pour les 4 sites

Exemple : Bouquetin ibérique ; Loutre d'Europe ; mousses forestières ; Lucane cerf-volant ; sp annexes papillons de jour et certains habitats sur Pic Long…

- Synthèse et compilation des données études, inventaires, action de gestion, communication

- 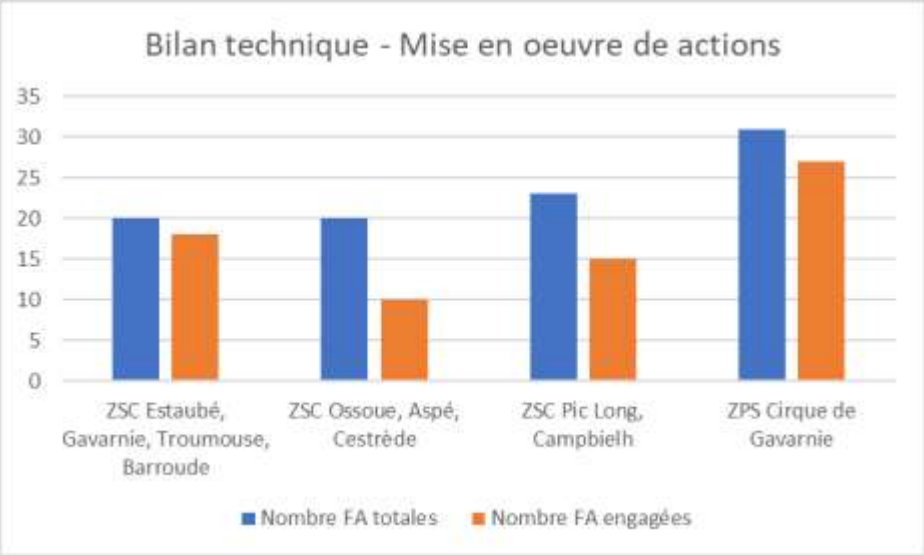

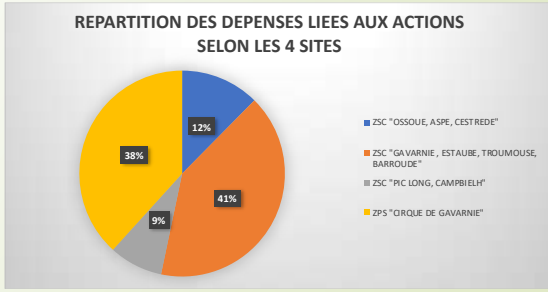

- Sur 13,5 années d'animation = **1.160.755,04€ TTC** d'aides attribuées sur le territoire des 4 sites.

Synthèse de l'évaluation des DOCOBS 4 sites

Phase 3
Bilan conduite d'animation

Entretiens

-	+
▪ Peu de financements Natura 2000 récents, ▪ Partie administrative très chronophage, ▪ DOCOB centré scientifique et naturaliste en perdant de vu l'intérêt culturel et pastoral, ▪ Difficulté d'animation sur une partie du site de Pic Long Campbielh (éloignement géographique de la Vallée d'Aure), ▪ Idée erronée de Natura 2000 (sanctuarisation du site), ▪ DOCOB non pris en compte dans la définition des stratégies et objectifs du PNP.	▪ Bonne communication, ▪ Implication de nombreux acteurs, ▪ Des financements Natura 2000 au départ, ▪ Une gestion dynamique, ▪ Complémentarité entre le réseau Natura 2000 et le PNP ▪ Une animation active et efficace, ▪ Une bonne communication et un travail de concertation avec les divers acteurs, ▪ Des actions bien menées, ▪ Beaucoup de résultats obtenus depuis 2005.

Questionnaires

Synthèse de l'évaluation des DOCOBS 4 sites

Phase 4
Eval /m. en œuvre

Phase 5
Prospectives

- Point sur les **94 actions** et les **305 mesures**!

- hiérarchisation des enjeux pour les espèces & habitats

➔ **La méthodologie se base sur 4 critères :**

1. selon la grille établie par le CSRPN en 2019 à l'échelle de l'Occitanie ;
2. selon la méthodologie établie par le PNP en 2016 ;
3. selon le rapport du MNHN, spécifique aux enjeux de conservation du réseau Natura 2000, datant de 2021 ;
4. Le dire d'expert pour une prise en compte du contexte local.

➔ **Attribution de NOTES** (vulnérabilité, enjeux, responsabilité puis enjeu final)

Priorité
1
2
3

Espèces

Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Petit Murin Grand Rhinolophe Barbastelle d'Europe Murin de Bechstein Oreillard montagnard	Petit Rhinolophe Murin à oreilles échancrées Molosse de Cestoni Noctule commune Pipistrelle pygmée	Grand Murin Noctule de Leisler Oreillard gris Oreillard roux Pipistrelle commune Pipistrelle de Kuhl Sérotine commune Vespère de Savi Vespertilion à moustaches Vespertilion de Daubenton Vespertilion de Naterrer
Lézard de Bonnal	Crapaud accoucheur	Lézard vert occidental Lézard des murailles Coronelle lisse Couleuvre verte et jaune
Calotriton des Pyrénées	Semi-Apollon	Azuré du Serpolet
Desman des Pyrénées Loutre d'Europe Bouquetin ibérique		
Apollon		
Rosalie des Alpes Lucane cerf-volant		
Buxbaumie verte Orthotric de Roger Androsace des Pyrénées		
Gypaète barbu Grand Tétras Lagopède alpin Perdrix grises des Pyrénées Crave à bec rouge	Aigle royal Circaète Jean-le-Blanc Faucon pèlerin Chouette de Tengmalm Pic noir Grand-duc-d'Europe Tarier des prés Monticole de roche	Pie grièche écorcheur Merle à plastron

Habitats

Priorité 1	3130 – Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea 6140 – Pelouses pyrénéennes siliceuses à Festuca eskia 6170 – Pelouses calcicoles orophiles sèches des Pyrénées 6220* – Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea 7110* – Végétation des tourbières hautes actives 7140 – Tourbières de transition et tremblantes 7230 – Tourbières basses alcalines 7240* – Formations pionnières alpines du Caricion bicolori-atrofuscae 9120 – Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeaeou Ilici-Fagenion)
Priorité 2	4030 – Landes sèches européennes 5130 – Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires 6170 – Pelouses calcaires alpines et subalpines 6120 – Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (*sites d'orchidées remarquables) 6410 – Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion-caerulea) 6430 – Mégaphorbiaies mésotrophes montagnardes **6520 – Prairies de fauche de montagne** 6430 – Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnards à alpin 8130 – Éboulis ouest-méditérranéens et thermophiles 8210 – Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique 8220 – Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique 8310 – Grottes non exploitées par le tourisme 9430 – Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur subtrat gypseux ou calcaire)
Priorité 3	3220 – Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée 3240 – Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salixelaegnos 4060 – Landes alpines boréales 6110* – Pelouses pionnières des dalles calcaires montagnardes 6230* – Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale) 8110 – Éboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani) 8120 – Éboulis calcaires montagnards à subalpins à éléments moyens et gros des Pyrénées 8230 – Pelouses pionnières montagnardes à subalpines des dalles siliceuses des Pyrénées 9150 – Hêtraies calcicoles médio-européennes du Céphalanthero-Fagion

Synthèse de l'évaluation des DOCOBS 4 sites

Phase 5
Prospectives

- Travail d'actualisation du programme d'actions :

		ZSC Estaubé, Gavarnie, Troumouse, Barroude	ZSC Ossoue, Aspé, Cestrède	ZSC Pic Long, Campbielh	ZPS Cirque de Gavarnie
Ancien programme	Nb de FA Total	**20**	**20**	**23**	**31**
	Nb de FA Supprimées	1	1	3	1
Nouveau Programme	Nb de FA Actualisées	19	19	20	19
	Nouvelles FA	6 (Androsace, Chiroptères, Loutre, Bouquetin, Apollon, Animation)	9 (Eboulis, Forêts, Mousses, Lézard, Chiro, Loutre, Bouquetin, Apollon, Animation)	1 (Bouquetin ibérique)	1 (Animation)
	TOTAL FA	**17**	**16**	**18**	**15**

Synthèse de l'évaluation des DOCOBS 4 sites

Phase 5
Prospectives

Travail d'actualisation du programme d'actions :

Sites	Ancien programme	Nouveau Programme
ZSC	Activité pastorale (P1 à P5) Activité de tourisme, sport et loisirs (T1 à T6) Forêts (F1) Espèces végétales (V1 à V2) Habitats naturels (H1 à H3) Espèces animales (A1 à A3) et végétales (E1 à E10)	Assurer une gestion adaptée au maintien et à la préservation des **habitats** d'intérêt communautaire (HC) Assurer la préservation de la **Flore d'intérêt communautaire** et le bon développement des stations (FC) Assurer la préservation des **Amphibiens** d'intérêt communautaire et le bon développement des populations (AC) Assurer la préservation des **Reptiles** d'intérêt communautaire et le bon développement des populations (RC) Assurer la préservation des **Mammifères** d'intérêt communautaire et le bon développement des populations (MC) Assurer la préservation des **Insectes** d'intérêt communautaire et le bon développement des populations (IC) Assurer la préservation des espèces et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire de façon indirecte par une **gestion de la fréquentation** et un accompagnement des usagers (U) Assurer **l'animation du site** (A)
ZPS	Amélioration / Maintien / Restauration de la qualité des habitats d'espèces (HE1 à HE6, P1 et P4 à P7) Limitation des dérangements (LD1 à LD6 et T2-Bis) Neutralisation des facteurs de mortalité directe (FM1 à FM5) Surveillance du site (SE1 à SE7) Etudes et recherches complémentaires (RE1)	Assurer les conditions de tranquillité nécessaire à la préservation des espèces d'intérêt communautaire (EIC) Limiter les facteurs de mortalité directe ou indirecte (FM) Assurer le maintien d'habitats d'espèces de qualité (HE) Assurer la préservation des espèces et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire de façon indirecte par une gestion de la fréquentation et un accompagnement des usagers (U) Assurer l'animation du site (A)